



LES

292-65/1-69/34/9 2435
ÉCOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

ES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents



Le problème de la liberté du commerce

Sharp ne veut pas d'un bloc commercial avec les E.-U.

Le ministre des finances, M. Sharp est allé dire à Vancouver, là où les hommes d'affaires et le gouvernement sont plutôt favorables à la plus grande liberté commerciale possible, que la formation d'un bloc continental commercial entre le Canada et les États-Unis ne serait pas dans les meilleurs intérêts canadiens.

On se souvient d'ailleurs que, lors du dernier congrès libéral, les représentants des provinces de l'Ouest ont présenté une résolution réclamant la constitution d'un tel bloc commercial avec les États-Unis ce qui constituait une réputation du nationalisme économique proposé par l'ancien ministre des finances, M. Walter Gordon.

Entre deux feux

M. Sharp se trouvait donc pris entre deux feux lorsqu'il s'est adressé au début de la semaine à son auditoire de Vancouver. Sans rejeter carrément l'option continentale, le ministre des finances n'a pas caché ses préférences: une entente continentale de libéralisation des échanges serait trop exclusive pour les besoins de l'économie canadienne et ne peut que constituer un pis-aller.

Il a alors déclaré que les voies prometteuses pour le commerce canadien se trouvent en direction des pays outre-Atlantique et outre-Pacifique.

Par exemple, a-t-il dit, ce sont le Japon et l'Europe qui vont constituer bientôt les meilleurs clients de notre industrie des pâtes et pa-

piers. Le même raisonnement s'applique aux céréales canadiennes, au poisson, au minerai de fer et à d'autres ressources naturelles.

Les produits finis

M. Sharp, tout en insistant sur la nécessité de trouver des débouchés pour nos matières premières, a par ailleurs fait valoir que le Canada devait accélérer le développement de ses industries secondaires et manufacturières.

En donnant comme exemple notre commerce avec le Japon, M. Sharp a dit qu'il serait à l'avantage des deux pays si les produits primaires que nous exportons au Japon étaient en plus grande partie transformés au Canada.

Le Canada, continue-t-il, constitue pour le Japon, son quatrième client d'importance parmi les pays industrialisés. Dès lors, le Canada ne peut pas réduire ses relations commerciales au seul continent américain et négliger les pays du Pacifique.

Le Marché Commun

Parlant des négociations qui se déroulent en vue d'obtenir des pays européens un accès plus facile, M. Sharp a dit que le succès du Ken-

nedy Round, du point de vue canadien, sera appréciable si notre industrie secondaire obtient de plus larges concessions des pays du Marché Commun.

Le ministre des finances a dit que les pays industrialisés qui désirent une plus grande liberté commerciale devraient entamer leurs discussions en vue de libéraliser les échanges entre certains secteurs industriels plutôt que rechercher un libre échange entre tous les secteurs

économiques à la fois.

Il a alors cité l'accord entre le Canada et les États-Unis sur l'automobile qui constitue une nouvelle méthode de négociations commerciales et qui permet de réorganiser notre industrie en vue d'une production sur une plus grande échelle et par le moyen d'une plus grande spécialisation.

La faiblesse commerciale du Canada dans le monde, a-t-il ajouté ne provient pas de la mauvaise administration de nos entreprises, mais bien plutôt, là où elle existe dans une production entreprise sur une trop petite échelle.

La seule question qui se pose dans les propos de M. Sharp c'est

de savoir comment le Canada peut survivre économiquement dans un monde qui a depuis longtemps, abandonné l'idée du protectionnisme national pour se regrouper en des blocs commerciaux géants.

C'est ce qu'ont fait les pays européens, les pays africains et les pays de l'Amérique du sud.

Le Canada peut-il faire cavalier seul dans un monde commercial divisé en blocs régionaux? Dans ce sens, les propos de M. Sharp semblent vouloir rejoindre ceux de M. Gordon. On peut alors se demander si le ministre des finances a réussi à convaincre les hommes d'affaires de la Colombie-Britannique.

Le Dr Lizotte n'accepte pas Ottawa dans le transport routier entre les provinces

M. Fernand Lizotte, m.d., a exprimé de sérieuses réserves sur l'opportunité qu'une Commission du gouvernement fédéral régisse le transport routier entre les provinces. Parlant du bill C-231, à l'étude aux Communes, le ministre québécois des Transports et Communications a laissé entendre aux membres montréalais de l'Association du camionnage que le gouvernement d'Ottawa n'aiderait ainsi en rien, mais nuirait plutôt au règlement rapide des problèmes du camionnage inter-provincial.

Le Dr Lizotte a fait siennes les inquiétudes qu'il dit avoir remarquées dans plusieurs milieux de la profession.

Comme "le gouvernement fédéral a subventionné, en cinq ans seulement, les chemins de fer d'une somme de plus de \$590 millions", on se demande "dans quelle mesure la même autorité gouvernementale pourrait favoriser le transport routier quand elle finance déjà contre lui, à coup de centaines de millions, une concurrence déloyale".

Le ministre a terminé ses observations sur ce sujet en déclarant son "accord absolu" avec une résolution officielle qu'on lui avait remise en juillet.

Cette résolution se dit comme suit: "L'Association du Camionnage du Québec déclare de nouveau son appui entier et total au contrôle par les provinces du transport routier, qu'il soit de caractère intra-provincial ou inter-provincial, et déclare son opposition à tout contrôle fédéral dans ce domaine".

Le Dr Lizotte a par ailleurs accordé sa sympathie à une suggestion récente de l'hon. John Turner, ministre fédéral sans portefeuille, qui s'était déclaré à Toronto favorable à ce que les subventions fédérales au transport soient accordées, non pas aux chemins de fer, mais aux expéditeurs qui resteraient libres d'utiliser les moyens de transport de leur choix.

Dans une autre partie de sa cause, le Dr Lizotte a lancé un vigoureux appel à une pleine collaboration entre chaque camionneur,

son association professionnelle et le ministère québécois des Transports.

"Nous sommes dans un monde où il n'est plus possible de vivre

isolé, a dit le ministre. Nous devons nous donner la main, nous entr'aider, faire des efforts pour nous bien comprendre les uns les autres".

Le Mexique est intéressé par les générateurs électriques canadiens

Le ministère du Commerce a lancé ce programme de stimulation en fonction des vastes projets d'expansion annoncés l'an dernier par le Mexique. Il ressort d'une étude du marché qu'une mission commerciale formée de représentants canadiens du domaine énergétique serait fort utile. Une telle tournée, organisée au printemps de 1966 sous l'égide du ministère, a conduit à la recommandation qu'un groupe de leurs homologues mexicains soient invités au Canada.

Les réalisations canadiennes ont fort impressionné les cinq délégués mexicains venus au Canada au début du mois aux frais du ministère du Commerce.

Sous la direction de Guillermo Martinez Dominguez, directeur général de la Comisión Federal de Electricidad, le groupe s'est entretenu avec les titulaires des entreprises d'énergie électrique du Québec et de l'Ontario et avec les représentants du ministère du Commerce et de la Société d'assurance des crédits à l'exportation. Les délégués ont visité en outre des ingénieurs-conseils, des usines de fabrication et des centrales électriques et ont fait le tour de la Division des projets énergétiques de l'Ener-

gie Atomique du Canada Ltée, à Sheridan Park (Ontario).

M. Martinez était accompagné de Manuel Calderon de la Berca, chef du département des finances, de Carlos Seyde Jaime, contrôleur général, d'Alfredo Granados Ordóñez, chef du département des projets, de Gustavo Lialson, chef de la division des appels d'offres internationaux.

Cette mission commerciale au Canada a porté fruit:

- Elle a donné aux dignitaires mexicains une opinion toute nouvelle sur les aptitudes du Canada en matière d'énergie électrique.
- Elle les a intéressés davantage aux réalisations du Canada dans le domaine électro-nucléaire.
- Elle leur a appris que le savoir-faire canadien en fait de conversion de fréquence serait à la disposition du Mexique pour cette phase de son programme.
- Elle a encouragé les ingénieurs, les fabricants et les entrepreneurs canadiens à songer à la création d'un consortium en mesure de présenter une formule-clé pour le financement, la conception et la construction d'une centrale thermo-électrique de 30 millions de dollars, un des points essentiels du programme d'expansion.

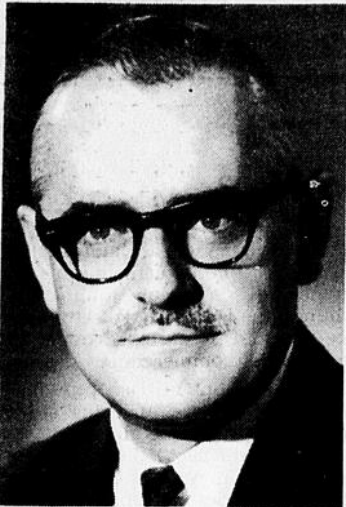


Lyse Michaud, hôtesse de l'Expo, glisse à l'oreille du Père Noël de mettre un livret de coupons-primés de l'Expo 67 dans chaque bas de Noël cette année. "Excellente idée", aurait-il répondu. Ces coupons-primés représentent une réduction appréciable, de près d'un tiers, sur le prix du billet d'entrée, des repas, et des manèges sur l'emplacement de l'Expo.

Les conseillers en administration du Québec se regroupent dans un Institut

Les conseillers en administration du Québec viennent de se grouper en un Institut qui a pour but de servir au développement des conseillers en administration, d'établir des programmes de recherche et de formation des conseillers actuels et des aspirants et finalement d'adopter un système de certification qui permettrait aux conseillers dûment qualifiés d'être identifiés comme tels.

M. Richard Mineau, un directeur de Price Waterhouse & Cie, a été élu premier président, à l'assemblée des membres fondateurs. Les autres officiers de l'Institut sont: vice-président, G.G. Fisch, associé directeur de P.S. Ross & Associés; secrétaire, R.C. Berry, un associé



Monsieur Richard Mineau élu président fondateur de l'Institut des conseillers en administration du Québec.

de Peat, Marwick, Mitchell & Co.; trésorier, André Gagnon, président de Cadres Professionnels Inc.

Un Institut semblable fut récemment organisé en Ontario et monsieur Alan N. Steiner, un associé de Woods, Gordon & Cie, en est le premier président. Monsieur Mineau déclara espérer que d'autres Instituts soient mis sur pied dans un avenir plus ou moins rappro-

M.A.T. Davidson, régisseur des eaux

M. A. T. Davidson, âgé de 41 ans, entrera au service du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources le mois prochain, à titre de sous-ministre adjoint des ressources hydrauliques. Sa nomination par la Commission du service civil a été annoncée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean-Luc Pepin. Il assumera ses nouvelles fonctions le 3 janvier prochain.

Très versé dans la gestion des ressources, M. Davidson aidera à élaborer la politique fédérale des eaux, qui sera exécutée en collaboration étroite avec les provinces. Il s'occupera également de la gestion des eaux intérieures et de la lutte contre la pollution, ainsi que d'autres questions relatives aux ressources hydrauliques. En outre, le nouveau groupe établi à ces fins poursuit des recherches océanographiques et assure le fonctionnement du Service hydrographique du Canada.

ché par les conseillers en administration d'autres provinces.

Première étape

Commentant la formation de l'Institut des conseillers en administration du Québec, monsieur Mineau a déclaré que la première étape en vue de l'organisation de la profession de la consultation en administration au Canada avait été franchie en juillet 1963, par la formation de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, une association de sociétés. La formation d'Instituts qui permettraient aux individus d'être identifiés comme conseillers en administration professionnels devait logiquement être l'étape suivante.

Monsieur Mineau insista sur le fait que l'Institut est une association professionnelle d'individus, et non pas de sociétés. Ainsi, tous ceux qui pratiquent la consultation en administration dans le Québec, qu'ils fassent partie de petites ou d'importantes sociétés, ou qu'ils pratiquent seuls, sont éligibles à devenir membres de l'Institut. De fait, l'Institut invite tous les conseillers en administration dûment qualifiés, et exerçant leur profession dans la province, à soumettre une demande d'admission.

Nouvelles exigences

Monsieur Mineau déclara que les changements profonds d'ordre social et d'ordre économique qui se produisent actuellement au Québec exigent davantage des conseillers en administration, et tendent à accélérer le rythme déjà rapide de croissance de la profession. Depuis longtemps, les conseillers en administration aident l'industrie et le commerce à résoudre leurs problèmes de gestion; depuis un certain nombre d'années, leurs services sont également fréquemment retenus par les gouvernements de tous niveaux, par les sociétés de la Couronne, et par d'autres corps publics tels que les maisons d'éducation et les hôpitaux. Au fur et à mesure que les responsabilités des gouvernements augmentent, et que la part des gouvernements dans le produit brut national devient plus considérable, les autorités gouvernementales prennent de plus en plus conscience du besoin d'un niveau d'efficacité plus élevé dans les organismes gouvernementaux et dans les organismes financés par les gouvernements, et tendent ainsi à utiliser davantage les services de conseillers en administration. De la même façon, l'industrie et le commerce, face à une concurrence de plus en plus forte, provenant tant de l'intérieur de la province que de l'extérieur, et devant l'augmentation rapide des coûts, demandent de plus en plus l'aide du conseiller en administration pour trouver des moyens

DUPONT DU CANADA LIMITÉE



M. D. S. HOLBROOK



M. E. H. BLECKWELL

MM. D. S. Holbrook et E. H. Bleckwell viennent d'être élus au Conseil d'administration de Du Pont du Canada Limitée. M. Holbrook, président du Conseil et président de la société Algoma Steel Corporation Limited, succède à M. R. L. Hershey, qui quitte le Conseil après y avoir siégé pendant douze ans.

M. Bleckwell, vice-président exécutif de Du Pont du Canada, remplace M. H. J. Hemens, c.r., qui demeure secrétaire de la compagnie.

Pour les neuf premiers mois de 1966

Les exportations Renault ont augmenté de 30 p. 100

Au cours des 9 premiers mois de 1966, les exportations de la Régie Nationale des Usines Renault ont progressé de près de 30% (29,7) par rapport à la même période de 1965, atteignant le chiffre de 253,685 véhicules contre 195,633. Renault a encore augmenté sa part dans les exportations totales françaises portant celles-ci de 42,2% à 42,7%.

L'analyse de l'évolution suivie dans les différentes grandes zones fait apparaître les résultats suivants:

1. Vers les Pays du Marché Commun
Les exportations de Renault ont

d'améliorer et la productivité et les bénéfices.

Le travail des conseillers en administration s'effectue en rapport avec tous les secteurs de la gestion des entreprises et requiert l'utilisation d'une grande variété de technique.

Ainsi, l'expérience d'un conseiller en administration peut être dans le domaine de la direction générale, de l'organisation, du personnel, du traitement des données, du génie, de la mise en marché, de la comptabilité, de la recherche opérationnelle ou de l'économique, et il est généralement membre d'une association professionnelle outechnique en rapport avec son instruction et sa formation. Par le truchement de l'Institut des Conseillers en Administration du Québec, tous les conseillers en administration, quelle que soit leur spécialité technique, auront une affiliation commune identifiée exclusivement avec la profession qu'ils exercent.

progressé de 35,5%, soit de: 61,892 en 1965 à 83,886 en 1966.

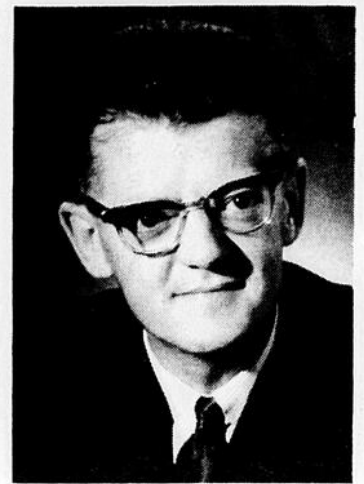
2. Vers les Pays de la Zone de Libre Echange (Grande-Bretagne, Autriche, Suède, Suisse)

Au cours des 9 premiers mois et en dépit de difficultés économiques qui affectent certains des pays de la Zone de Libre Echange, Renault a accru de 35% ses exportations en direction des marchés de la Z.L.E., passant de 29,145 véhicules en 1965 à 39,458 véhicules en 1966.

Les usines d'assemblage

L'activité des usines d'assemblage et de fabrication, installées dans

PROMOTION



M. HENRI TREMBLAY

M. J. Paré, directeur du service de l'administration du personnel de Steinberg Limitée, annonce la nomination de M. Henri Tremblay au poste de directeur du personnel de la division de l'Ontario. M. Tremblay, était précédemment gérant de l'emploi au siège social de Montréal. M. Gilles Courville, ci-devant gérant adjoint, succède à M. Tremblay au poste de gérant de l'emploi de Steinberg, au siège social.

les pays où l'importation de véhicules entièrement montés se heurte à des mesures contingentes ou douanières, s'est également développée au cours de cette année. En Espagne, 52,344 voitures sont sorties des usines de Valladolid contre 36,261 en 1965, soit une progression de 44,5%. Au Canada, l'usine de Saint-Bruno, officiellement inaugurée en février dernier, a déjà produit 3,100 voitures (Renault 8 et Renault 10). Les exportations totales de Renault vers le Canada s'élèvent à 5,318 véhicules en augmentation de 26,4% sur la période correspondante de 1965. En Amérique Latine (Mexique, Venezuela, Argentine, Brésil) 32,208 voitures Renault ont été montées ou fabriquées contre 32,137 en 1965. En Afrique, dans les usines d'Algérie, de Tunisie, de Madagascar, de Côte d'Ivoire, d'Union Sud-Africaine, 10,960 véhicules ont été assemblés contre 9,960 en 1965.

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 - 861-4761

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants ou rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant - achats - inventaires - budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 701, Montréal - Tél.: 866-9567

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

Chauffage DE LUXE Heating Corp.

Manufacturiers - Grossistes
Systèmes Chauffage Air Chaud

Contactez avec confiance
269, rue St-Jean, Longueuil, Qué.
Tél.: 677-2858

REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés
vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES

BELLEMARRE: hausse des investissements au Québec en 1966

Les investissements nets au Québec ont augmenté de plus de 10% au cours de l'année et ils se sont intensifiés au cours des derniers mois, a déclaré à Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemarre.

M. Bellemarre a fait cette déclaration au cours de la conférence de presse alors qu'il exposait les détails de la commande de \$70 millions accordée à la Combustion Superheater, de Sherbrooke, par la Commission d'électricité de New South Wales, Australie.

Le ministre a ajouté que d'ici peu de temps, grâce au travail intense qui se poursuit au sein de son ministère avec la coopération des technocrates, il serait en mesure

d'annoncer prochainement des investissements nouveaux et des projets de lois essentiels à la relance de notre économie.

Confiance des investisseurs

Le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, a abondé dans le sens des déclarations de M. Bellemarre en ajoutant que le contrat accordé à l'entreprise de Sherbrooke ainsi que les projets d'ex-

pansion de cette entreprise démontreraient la confiance des investisseurs en notre économie et en notre industrie et constituaient un appel à tous les hommes d'affaires et industriels, étrangers ou autres, à venir s'investir dans un climat de sécurité favorable à l'entreprise privée.

Saine orientation

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a déclaré que c'est par une politique de saine logique que le Québec pourra convaincre les investisseurs à s'implanter au Québec.

M. Bellemarre a ajouté qu'aujourd'hui il ne fait aucun doute dans l'esprit des investisseurs que le gouvernement ne se dirige pas dans le sens de l'étatisation, mais qu'il s'oriente clairement vers l'entreprise privée.

En réponse à un journaliste qui lui demandait ce qu'il advenait

de Sidbec, M. Bellemarre a ajouté qu'il y avait des exceptions à toute règle et que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas réfractaire à l'idée.

En réponse à un journaliste qui lui demandait ce qu'il advenait de Sidbec, M. Bellemarre a ajouté qu'il y avait des exceptions à toute règle et que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas réfractaire à l'idée.

Mais tant que l'entreprise privée donne tout ce qu'elle peut, qu'elle respecte nos lois et qu'elle fait bon ménage avec les syndicats de travailleurs, ça ira. Vous allez dire que ce sont des ragots. Mais j'aime mieux des ragots qui réussissent que des étatisations qui ne donnent pas de résultats.

M. Bellemarre a ajouté que les fonctionnaires de son ministère lui avait accordé toute la collaboration requise depuis le 16 juin et que leur travail avait permis de redonner

au ministère la place qu'il doit occuper dans la relance véritable de l'économie du Québec.

Banque Mercantile

L'avoir total de la Banque Mercantile s'élève à \$224,900,923, en date du 31 octobre 1966 comparativement à \$222,682,617, une année plus tôt. Les dépôts totalisaient \$207,640,231 à comparer à \$205,987,357. Les profits à la fin de l'exercice clos le 31 octobre, après avoir pourvu au fonds de retraite des employés et aux transferts aux réserves secrètes, mais avant la dépréciation des immeubles de la banque, se sont élevés à \$69,201, en 1966 à comparer à \$56,572 l'année dernière. Après la dépréciation (\$67,201 en 1966 et \$55,045 en 1965, il restait à distribuer aux actionnaires la somme de \$1,500 comparativement à \$1,627 en 1965.

Une commande australienne de \$70 millions

Combustion Superheater de Sherbrooke va fabriquer 4 générateurs de vapeur

La compagnie Combustion Engineering Superheater de Sherbrooke vient de recevoir de la Commission d'électricité de New South Wales, en Australie, une commande de \$70 millions pour la fabrication et l'installation de quatre générateurs de vapeur de grande puissance.

C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemarre, qui a fait part de la nouvelle à Québec, en présence du président de la compagnie Superheater, M. W. H. D. Clark, du maire de Sherbrooke M. Armand Nadeau et du député de l'endroit, M. Raynald Fréchette.

Confiance au Québec

M. Bellemarre s'est dit particulièrement heureux de ce contrat qui procurera des centaines d'emplois supplémentaires à Sherbrooke et qui démontre également que les entreprises étrangères ont confiance dans la stabilité du Québec et de la compétence de ses entreprises et de ses travailleurs pour remplir des commandes d'une telle importance.

Ce contrat démontre, a ajouté le ministre de l'Industrie et du Commerce que les bailleurs de fonds et les industriels ont confiance dans l'avenir du Québec, et qu'il est faux de prétendre que les capitaux étrangers fuient le territoire.

Le président de la compagnie Combustion Superheater a d'ailleurs déclaré que le Québec en général et Sherbrooke en particulier, sont à l'avant garde dans les méthodes de production et dans les domaines des techniques avancées...

Travaux d'expansion

Combustion Superheater Ltd est une filiale canadienne d'une compagnie américaine et son siège social est à Montréal tandis que son usine se trouve à Sherbrooke.

En prévision de cette commande, la compagnie a entrepris en septembre 1965 des travaux d'expansion au coût d'un million et demi de dollars.

L'agrandissement des locaux et la modernisation de l'équipement permettront d'embaucher 150 travailleurs de plus à l'usine de Sherbrooke dont le personnel atteindra alors 550.

Travaux de génie

Il s'agit de l'une des commandes les plus importantes jamais passées à l'industrie. Ces générateurs de vapeur auront une hauteur de 200 pieds et ils seront chauffés au charbon pulvérisé en vue de fournir deux millions de kilowatts d'électricité aux régions de New Castle, Sidney et Wallongong, en Australie. Ces quatre générateurs auront une capacité suffisante pour alimenter une ville de 2 millions de population en électricité.

La centrale de Liddell qui entrera en pleine activité en 1973 sera l'une des plus importantes du monde et elle commencera à produire de l'électricité en 1970, dès la livraison du premier générateur.

La firme Combustion Superheater fournira les services et les matériaux de construction en collaboration avec l'International Combustion Australia Ltd. La presque totalité de l'équipement sera fabriqué au Canada.

NORDAIR modernise sa flotte par l'achat d'un Boeing au coût de \$7,750,000

La Société Nordair, de Montréal, annonçait l'achat d'un Boeing 727C, un avion de ligne trimoteur à réaction. La nouvelle en fut communiquée par monsieur Roland G. Lefrançois, président de la société.

Le nouveau réacteur de Boeing, version convertible passagers-marchandises, sera livré en février 1968. M. Lefrançois mentionna qu'il sera affecté aux lignes du Nord qui desservent des points tels que Fort Chimo, province de Québec, et Hall Beach, Frobisher et Resolute Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nordair, dont le siège est Montréal, est un des cinq Transporteurs Aériens Régionaux Canadiens, avec services internationaux et domestiques.

L'achat d'un Boeing représente un engagement financier de l'ordre de \$7.75 millions, (incluant pièces de rechange).

Avion approprié

"C'est à la suite d'études approfondies que le Boeing 727 fut choisi comme étant l'avion le plus approprié pour les routes de Nordair" déclara monsieur Lefrançois. "Il remplacera éventuellement les

Super Constellations présentement utilisés. Le 727 possède d'excellentes particularités pour l'atterrissage et le décollage lui permettant d'utiliser des pistes relativement courtes. De plus, il possède une vitesse de croisière excédant 600 milles à l'heure et peut être utilisé comme long courrier".

Pionnière dans le développement des routes du Grand Nord, Nordair pourra dorénavant fournir aux centres éloignés qu'elle dessert un service de ligne des plus moderne. M. Lefrançois continuait ainsi: "Le 727 réduira de moitié, et même jusqu'aux deux-tiers, le temps des vols. La basse température n'affectant pas le bon fonctionnement des moteurs à réaction, cet avion convient particulièrement à des services dans le Grand Nord.

Expansion de Nordair

Originellement connue sous le nom de Boreal Airways Ltd., Nor-

dair fut incorporée le 26 mai 1947. C'est avec un petit avion monomoteur, sur flotteurs durant les mois d'été, et sur skis durant les mois d'hiver, que Nordair commença ses opérations. Sa base était alors située à St-Félicien, dans la région du Lac St-Jean.

C'est à la suite de l'acquisition de Mont-Laurier Aviation en 1953, que la société commença à desservir des points tels que Fort Chimo, dans la Baie d'Ungava, avec des vols réguliers partant alors de Roberval, également située dans la région du Lac St-Jean. Après avoir joué un rôle important dans la construction des lignes de radar Mid-Canada et DEW, c'est à compter de 1956 que Nordair commença à étendre son réseau de routes dont, depuis 1957, toutes ont Montréal comme point d'origine. Ce réseau s'étend maintenant jusqu'à Resolute Bay situé à 560 milles à l'intérieur du Cercle Polaire, environ 2,300 milles de Montréal.

La Prudentielle, Compagnie d'Assurance Ltée, n'a aucun lien avec Prudential Finance

Il n'existe aucun rapport entre La PRUDENTIELLE Compagnie d'Assurance Limitée et la PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED ou la NORTH AMERICAN GENERAL INSURANCE COMPANY.

Nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements provenant d'assurés inquiets à la suite de la publicité faite récemment dans la presse au sujet de la Prudential Finance Corporation Limited et de sa filiale la North American General Insurance Company.

A cause de la confusion créée par une telle publicité, La PRUDENTIELLE Compagnie d'Assurance Limitée croit qu'il est dans

l'intérêt du public de préciser qu'elle n'est aucunement en relations avec les deux sociétés nommées ci-dessus.

A l'avenir tout article traitant des affaires de la Prudential Finance Corporation Limited ou de la North American General Insurance Company devrait souligner que ces dernières ne sont aucunement apparentées avec La PRUDENTIELLE Compagnie d'Assurance Limitée.



Mlle G. Valois, hôtesses de l'air, le Capitaine J.-C. Morden et M. Roland Lefrançois, président de Nordair, présentant un modèle du trimoteur à réaction 727 que l'entreprise vient d'acquérir au coût de \$7.75 millions.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur général: Séraphin Vachon.

Chef de l'information: Claude Moquin.

Rédacteur financier: Jacques Rolland.

Rédacteur: Fernand Bourret.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; J. C. de Brouwer; Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Paris; François Zille, correspondant à Milan.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto, John Sears; 11 Yorkville ave., No 708 112-(416)-922-0524 à Montréal, Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros); \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Il sera très difficile d'établir une politique de planification

"C'est par l'économie que nous atteindrons notre épanouissement dans tous les domaines, même les plus apparemment étrangers à l'économie. C'est par l'économie, croyez-moi, que nous remporterons la victoire la plus importante de toutes, la victoire sur nous-mêmes. Sur nos préjugés envers les autres, sur l'illusion fâcheuse qu'on veut nous écraser, alors que nous n'avons qu'à nous affirmer par le travail, l'habileté et les connaissances."

C'est ce que déclarait récemment M. Claude Duhamel, de Bell-Canada. Nous sommes entièrement d'accord sur le fait que le système de profit permet à l'entreprise privée de faire honneur à ses responsabilités économiques, humaines et sociales. La recherche du profit est donc saine et normale.

Cependant, il ne faut pas envisager le profit comme étant une exploitation de la population comme veulent le faire entendre plusieurs personnalités politiques. L'homme d'affaires d'aujourd'hui réalise fort bien que si la société, dans laquelle il évolue, est prospère; par le fait même, il en profitera en même temps que les autres qui travailleront autant que lui.

Pour nous, il existe toujours une lacune dans tout ce qu'on pourra apporter en fait d'explications de notre situation d'infériorité économique. Trop longtemps notre système d'éducation générale a dédaigné les rudiments économiques et encore aujourd'hui le rapport Parent révèle les mêmes déficiences.

Nous sommes convaincus que le gouvernement a été averti de ces lacunes et qu'il verra à procurer une éducation économique de base à tous les niveaux dans le système d'éducation qui est toujours en pleine évolution. Un gouvernement provincial averti ne pourra que remédier à cette situation et nous sommes assurés de le voir agir très bientôt dans ce secteur.

Jamais autant que depuis quelques années, les Québécois n'ont davantage pris conscience d'eux-mêmes. De grands courants d'idées sillonnent le Québec, le pénètrent, le modifient et l'inquiètent. Les institutions sont remises en question, aucune autorité n'est aveuglément acceptée. Notre économie d'abondance fait naître des besoins et suscite des désirs dans une population dynamique d'autant plus exigeante que sa moyenne d'âge se situe aux environs de trente ans.

Les Québécois qui travaillent à l'épanouissement économique de leur nation devront s'affirmer et continuer à aller de l'avant s'ils veulent contribuer à diminuer l'écart qui existe entre le Québec et l'Ontario. Plusieurs problèmes se posent. Nous sommes d'accord avec M. Laurent Laurier lorsqu'il affirme que le développement économique ne saurait se poursuivre avec la même intensité dans toutes les provinces, les ressources et les disponibilités financières étant d'ampleur variable de l'une à l'autre.

La situation difficile du marché monétaire n'autorise pas les investissements massifs au Québec. Les récents emprunts des grandes corporations publiques, telles que l'Hydro-Québec et la ville de Montréal, nous démontrent bien ce fait.

Nous ajoutons qu'il sera obligatoire pour nos gouvernements d'établir une politique de planification dans les investissements publics pour l'avenir sinon nous aurons des problèmes bientôt, si le marché financier continue à être serré. Cependant cette politique de planification sera très difficile à concrétiser puisque nous ne disposons pas d'un grand pouvoir de liquidité et que nous sommes acculés au marché financier américain.

Ces problèmes concrets ne trouvent pas seulement leur réponse dans des théories qui peuvent trouver un appui dans la situation actuelle. Il faut quand même connaître notre histoire et celle des peuples modernes.

Pour que le gouvernement du Québec puisse établir des politiques rationnelles de développement économique, il faudra qu'il puisse se fier sur les décisions du fédéral. Celui-ci est beaucoup trop imprécis et il change trop souvent son fusil d'épaule.

CLAUDE MOQUIN

Le dernier bilan international des Etats-Unis

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Le bilan international d'un pays ressemble beaucoup au bilan d'une entreprise: il permet d'avoir une idée assez précise de l'importance et de la composition des actifs, du passif et de l'avoir net d'un pays à un moment donné. Un tel bilan ne permet pas seulement de connaître la position internationale d'une façon instantanée. Il rend également possible une analyse du degré de flexibilité dont peut jouir un pays dans l'élaboration de ses politiques économiques sur le plan intérieur et sur le plan extérieur. Dans le cas des Etats-Unis, il ne fait pas de doute que le bilan international n'est pas étranger au problème des taux d'intérêts élevés qui sont actuellement à la mode et au problème des liquidités internationales. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Déficit depuis 16 ans

A l'exception de 1957, la balance des paiements internationaux des Etats-Unis a marqué un déficit au cours des 16 dernières années. Ces déficits ont été associés au "compte capital" en raison de l'excédent des sorties de capitaux privés et publics sur les entrées de capitaux en provenance de tous les pays. Bien que la balance commerciale (c'est-à-dire la différence entre les exportations et les importations de marchandises) ait été positive au cours des 75 dernières années, ce surplus n'ont pas été suffisants, depuis quelques années, pour empêcher la baisse dans les réserves internationales. D'autre part, la balance américaine des opérations courantes (c'est-à-dire la différence entre les exportations et les importations de marchandises et de services) a presque constamment marqué un surplus (sauf en 1959) depuis la dernière guerre. Par conséquent, le problème de la balance des comptes extérieurs des Etats-Unis résulte essentiellement du fait que leurs exportations nettes de ca-

pitaux privés et publics excèdent le surplus de leur balance courante. Il n'y aurait pas de "problème" si les exportations nettes de capitaux étaient égales à leur surplus d'exportations. L'excédent des sorties nettes de capitaux américains sur leur surplus courant a été financé en partie par une réduction dans leur stock d'or et en partie par un accroissement dans les créances des étrangers.

ciétés américaines à l'étranger. Cette mesure est encore trop récente (bien qu'elle ait réussi à réduire les sorties de capitaux au cours des derniers mois) pour juger de son efficacité. Ainsi, on a soutenu que la rémunération du capital américain (intérêts et dividendes) pourrait mieux que les contrôles à court terme et les mesures coercitives contribuer à solutionner le déficit extérieur.

Actif et passif

Le 31 décembre 1965, les actifs totaux des américains à l'étranger s'élevaient à \$106 milliards tandis que leur passif international atteignait \$58.9 milliards: leur avoir net était donc \$47.1 milliards. Le bilan était bien différent en 1950 alors que l'actif, le passif et l'avoir net marquaient \$31.5, \$17.6 et \$13.9 milliards respectivement. Le bilan le plus récent indique aussi le point faible des Etats-Unis sur le plan international, c'est-à-dire l'excédent de leur passif à court terme, qui n'était que de \$10 milliards en 1950, atteint maintenant \$32.5 milliards et dépasse l'actif à court terme des Etats-Unis. Ceci a entraîné non seulement une baisse dans leur stock d'or (\$24 milliards en 1950 contre environ \$13 milliards en 1966) mais aussi a créé des liquidités internationales (c'est-à-dire des moyens de paiements, or et devises convertibles, qui peuvent être utilisés pour financer rapidement les déficits courants). Pour réduire ces tensions, diverses mesures ont été adoptées. Les Etats-Unis ont dû utiliser leur droit de tirage sur le Fonds Monétaire International et négocier des accords bilatéraux avec différents pays. Ces mesures sont efficaces à court terme, mais leur succès dépend dans une grande mesure de la volonté (et de l'aptitude) des autres nations de soutenir la politique américaine. On a également tenté de réduire les investissements des so-

Liberté des capitaux

Il n'y a pas que la liberté des mouvements internationaux de capitaux privés qui soit actuellement compromise: même l'aide américaine aux pays en voie de développement a été réduite dans certains cas. De plus, les autorités monétaires américaines n'ont plus désormais une liberté illimitée puisque la structure des taux d'intérêt à court terme doit tenir compte de l'accumulation considérable de décaissements à court terme libellés en dollars américains. En effet, il est maintenant essentiel que les dirigeants de la Banque de la Réserve Fédérale (c'est-à-dire la Banque Centrale) élaborent leur stratégie non seulement en fonction de la conjoncture intérieure mais aussi en fonction du déficit dans les actifs à court terme des Etats-Unis. A ce jour, les Etats-Unis ont assez bien réussi à attirer les capitaux à court terme (plus de \$1. au cours des 12 derniers mois) et à éviter un accroissement rapide dans les taux d'intérêt à long terme par différents artifices. Au moment où ce pays tente de ralentir son expansion, il est évident que des taux d'intérêt plus élevés contribuent à répondre à leurs besoins intérieurs et extérieurs. Mais si une récession se produisait, il est évident que la politique monétaire ne pourrait jouer pleinement son rôle de stimulant en raison de la répartition assez gênante de leur actif et leur passif à court terme.

BILAN DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DES ÉTATS-UNIS

AU 31 DÉCEMBRE 1964

(en millions de dollars)

| Actifs à l'étranger | | Passif appartenant aux étrangers et Solde | |
|---|-----------|--|-----------|
| COURT TERME | | DETTES A COURT TERME | |
| Privé..... | \$ 10,141 | Privé..... | \$ 18,162 |
| Crédit et Créances du Gouvernement des Etats-Unis (y compris les monnaies étrangères)..... | 4,805 | Gouvernement des Etats-Unis..... | 14,362 |
| Total à court terme..... | \$ 14,946 | Total à court terme..... | \$ 32,524 |
| LONG TERME | | LONG TERME | |
| Investissements privés | | Investissements directs..... | \$ 8,812 |
| - directs..... | \$ 49,217 | Actions des compagnies..... | 14,598 |
| - bons du trésor à l'étranger..... | 9,126 | Obligation des Entreprises des Etats et des municipalités..... | 916 |
| - autres avoirs à l'étranger..... | 6,098 | Autres..... | 2,082 |
| - autres..... | 6,360 | Total à long terme..... | \$ 26,408 |
| Total des investissements..... | 70,801 | DETTES AMERICAINES A L'ETRANGER..... | |
| Gouvernement des Etats-Unis..... | 20,318 | \$ 58,932 | |
| Total à long terme..... | \$ 91,119 | AVOIR INTERNATIONAL NET DES ETATS-UNIS..... | |
| TOTAL DES ACTIFS ET INVESTISSEMENT AMERICAINS A L'ETRANGER..... | | \$ 106,065 | |

Que faisons-nous pour former et conserver nos ingénieurs au Canada ?

Un conseiller en placement de personnel

Des ingénieurs se plaignent d'être employés à des fonctions subalternes

Selon un conseiller en administration, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada ne serait qu'une illusion et lorsqu'elle existe, c'est qu'elle est souvent due à une mauvaise administration.

C'est M. Georges Simons, qui a fait cette déclaration devant les membres de la Administrative Management Society, section de Montréal, réunis en l'hôtel Reine Elisabeth.

M. Simons s'est par ailleurs dit très surpris de voir que tant de compagnies sont à la recherche d'ingénieurs alors que des ingénieurs se plaignent d'être employés à des fonctions subalternes de simples dessinateurs, de traceurs ou de techniciens.

Après avoir noté que d'après des chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, il y avait plus de 4,000,000 de changements d'emplois soit 68.4% de la main-d'œuvre recensée, il affirme qu'il s'agit là d'un nombre effarant si l'on considère que la principale raison qui pousse ces gens à changer d'emploi est toujours un sentiment de mécontentement, l'impression de ne pas être traités à leur mérite.

"Certaines compagnies, sous prétexte d'une période de formation, engagent des jeunes gens prometteurs avant que ceux-ci puissent leur être vraiment utiles et les cueillent ainsi à leur sortie de l'université".

"Trop souvent", a-t-il ajouté, "cette formation consiste à promener le jeune homme en question d'un service à l'autre jusqu'à ce qu'on lui trouve un poste, non pas parce qu'il est qualifié et a été entraîné pour ce genre de travail mais parce que le poste est vacant et qu'il est la seule personne disponible".

MENACE POUR LES ENTREPRISES

M. Simons a insisté sur le fait que cette pénurie de personnes compétentes était une menace pour les compagnies et certains de leurs administrateurs les plus capables. Dans plusieurs entreprises, les employés vraiment qualifiés doivent accomplir une lourde besogne et fournir de longues heures de travail.

"Certains services manquent de personnel compétent. Toute la tâche incombe alors à un ou deux hommes qui deviennent indispensables au bon fonctionnement du service et sont trop utiles dans leur poste actuel pour avoir une chance d'être promus à un poste plus important".

FORMER DES CANDIDATS

Il a ajouté qu'une des meilleures solutions à la pénurie qui gêne déjà les recherches et le développement dans certains domaines spécialisés, comme celui de la chimie des polymères et celui de l'électronique, consiste à engager des candidats prometteurs et à leur donner une formation efficace.

"Pour une compagnie," a-t-il ajouté, "il est préférable de donner cette formation à leurs employés plutôt que d'essayer de recruter ou de chaparder les employés d'une autre compagnie.

"Cette pratique vous semblerait d'autant plus déplorable si vous en étiez la victime. Le départ d'un employé hautement qualifié entraîne toujours une perte de temps et d'argent, et la productivité s'en trouve inévitablement réduite.

"Les personnes dont nous avons besoin sont souvent déjà à notre emploi ou, du moins, elles l'ont déjà été. Cependant, à cause d'une mauvaise administration ou d'un manque de perspicacité, nous les avons perdues au profit d'une autre compagnie ou nous les avons dirigées vers un secteur où elles sont moins utiles".

METHODES EFFICACES

Il a exposé plusieurs méthodes efficaces de formation et a fait remarquer que, quelle qu'elle soit, la méthode choisie gagnerait à être étudiée et qu'il serait préférable d'en discuter périodiquement avec la personne intéressée.

"De cette façon, vous pouvez voir si l'employé tire le maximum de profit de son entraînement, s'il a un objectif valable et s'il est satisfait de son travail. Vous aurez alors de bonnes chances de le garder à votre emploi pendant plusieurs années et de le voir mettre en pratique les connaissances acquises pendant sa formation.

LES PROMOTIONS

"Et ce qui est mieux encore, c'est que grâce à cet entraînement, le chef de service pourra le considérer comme un remplaçant possible — faute de quoi, il risque de perdre toute chance de promotion parce que personne n'est capable de prendre sa place".

M. Simons a ajouté qu'une bonne administration est fonction de l'habileté des administrateurs à recruter des hommes d'avenir.

"Pour un jeune homme prometteur, l'un des plus grands stimulants est l'assurance d'être promu à un poste supérieur. C'est d'abord ce qui l'attire dans une compagnie et c'est par la suite ce qui l'incite à y rester".

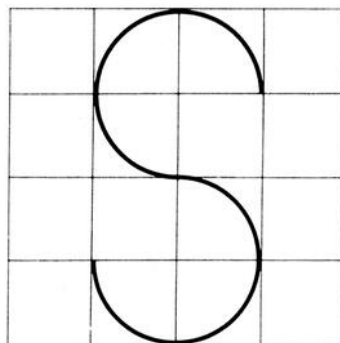
Les deux textes publiés dans cette page font voir d'une part, que nous manquons d'ingénieurs et de techniciens et, d'autre part, que des ingénieurs se plaignent de ne pas être employés selon leurs capacités et leurs talents.

Il fut un temps où les ingénieurs qui sortaient des grandes écoles, notamment de l'École Polytechnique de Montréal, étaient considérés comme supérieurs à ceux qui sortaient des universités américaines.

Avons-nous tellement reculé pour retrouver aujourd'hui nos ingénieurs occupés à des fonctions de simples techniciens ou de démonstrateurs de laboratoire dans les instituts du ministère de l'Éducation ?

Il ne semble pas à voir l'exode des ingénieurs canadiens et canadiens-français vers les États-Unis où, semble-t-il, on reconnaît mieux leurs talents et où on les paie mieux qu'au Canada.

A ce propos, il est à se demander si des entreprises



Nouveau sigle pour Shawinigan Engineering

Le président de la Shawinigan Engineering Company Limited, M. R. E. Grout, annonce que sa compagnie vient d'adopter un nouveau sigle.

Conçu par le bureau d'esthétique industrielle Gagnon-Valkus Inc., de Montréal, qui est l'auteur du fameux sigle CN, l'emblème de la Shawinigan Engineering est un S dont le dessin symétrique se détache sur une grille.

M. Grout a précisé que la Shawinigan Engineering, qui est au service de sa clientèle depuis 47 ans, célèbre cette année son deuxième anniversaire comme entreprise indépendante appartenant à ses propres employés. "Le sigle que nous adoptons à cette occasion", a-t-il ajouté, "symbolise la nouvelle identité de notre entreprise, comme une organisation d'expérience dont le champ d'action s'élargit de jour en jour".

Canadair fonde une succursale en G.-B. pour ses techniciens

La compagnie Canadair a décidé de fonder une filiale en Angleterre où les ingénieurs et techniciens britanniques pourront dessiner et mettre en plans des outils spéciaux dont Canadair a besoin pour entreprendre la construction d'une partie du fuselage de l'aérobus géant C-5A, de conception américaine.

L'outillage qui aura été conçu par la filiale anglaise de Canadair sera manufacturé en Angleterre et exporté au Canada.

La compagnie explique qu'elle a fait de nombreuses tentatives pour intéresser les techniciens britanniques à venir travailler au Canada mais que ses efforts ont été vains.

Dès lors, la seule solution, selon Canadair, est d'aller se construire là où se trouvent les ingénieurs et les techniciens dont elle a besoin.

La compagnie a également expliqué que toutes les grandes avionneries du monde sont confrontées par le manque de techniciens et d'ingénieurs et que pour sa part, elle tente de recruter son personnel spécialisé partout dans le monde, aux États-Unis, en France, etc.

La compagnie précise que pour favoriser ce recrutement, elle explique bien que "le personnel embauché localement est assuré de demeurer en Angleterre".

comme Canadair font tout leur possible pour donner une chance aux ingénieurs qui sortent des universités québécoises.

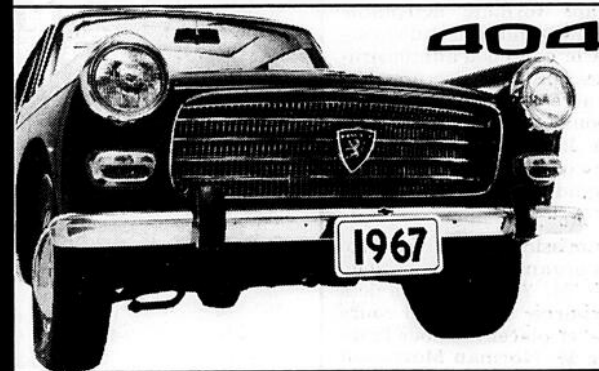
Peut-être manquent-ils d'expérience ? Ne sont-ils pas au fait, comme les ingénieurs britanniques, des derniers développements dans le domaine de l'avionnerie, de l'électromécanisme, de la ballistique ?

Si tel est le cas, il faudrait faire vite et l'une des principales démarches à entre-

prendre pour apporter une solution rapide mais non complète à ce problème serait de permettre, par des bourses d'études, à nos ingénieurs de parfaire leurs connaissances par des stages de perfectionnement dans les grandes écoles et les grandes entreprises du monde.

S'il le faut, elles pourraient elles-mêmes, par des bourses d'études aux ingénieurs qui sortent de nos universités, contribuer à la formation du personnel dont elles ont besoin.

Bien faite, bonne réputation, c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité: 20 points stratégiques ont été particulièrement soignés.

A votre choix: Moteur à carburateur ou à injection automatique ou 4 vitesses synchronisées toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



A Toronto, à Québec, à Ottawa, à Vancouver comme à Montréal,

L'homme d'affaires va chez Berlitz!

Il y apprend plus vite l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le grec, l'italien ou le russe... La langue de ses clients! Il sait qu'il y bénéficie de programmes spéciaux pour hommes d'affaires.

Ecoles **Berlitz** langues vivantes.

MONTREAL
288 3111

TORONTO
924 7773

QUEBEC
529 6161

OTTAWA
232 5343

VANCOUVER
685 9331

L'EXÉCUTIF JUNIOR: une initiative de la Jeune Chambre de Montréal

On se souviendra sans doute des nombreuses critiques, acerbes quelque fois, dont les jeunes Canadiens-français ont été la cible depuis plusieurs années par les hommes d'affaires du Canada. Toutes mettaient en relief l'incompétence administrative des nouveaux diplômés universitaires. Partout, on déplorait l'absence de Canadiens français aux conseils d'administration des grandes sociétés.

Or, comme l'enseignement ne semble pas réserver une place importante aux disciplines de l'économie, malgré les nombreuses réformes apportées, la Jeune Chambre de Montréal a tenté, grâce à l'Exécutif Junior, de remédier à cette carence.

Un projet, "L'EXECUTIF JUNIOR", que certains auraient pu qualifier d'audacieux, a été mis de l'avant en 1965-66 par un groupe de jeunes gens dynamiques, tous membres de la Jeune Chambre. Il s'agit de MM. Daniel Joyal, Germain Bourgeois, Norman Morisson et Marcel Monty.

Il fallait tout d'abord trouver une formule pratique pouvant convenir aux participants; rappelons ici que M. Jean-Louis Lévesque, financier bien connu de Montréal, avait conçu un projet presque identique à celui mis au point par la Jeune Chambre. Il s'agissait d'inviter quelques jeunes gens, possédant des actions de la société, à siéger à titre d'observateurs au conseil d'administration de la F.I.C. Mais les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal ne pouvaient, pour la plupart, se permettre de détenir des actions.

Grâce encore une fois à l'étroite collaboration de M. Lévesque, l'initiateur du projet, on a découvert une formule acceptable pour tous. Six entreprises d'envergure dont le conseil d'administration est en majorité d'expression française accepteraient d'inviter un certain nombre de "Jeunes Commerce" à leurs conseils d'administration comme observateur. On leur apprendrait ainsi la gestion d'une entreprise.

La Commission des Activités économiques organisa donc conjointement avec M. André Desaulniers (J. T. Gendron & Co.) un cours de finance et placement sous la direction de M. Norman Morisson (Fiducie Prêt social de la Cie de Téléphone Bell. Un comité de sélection formé de représentants des six sociétés, soit MM. Léo Charron (Bell), Tessier (Dupuis & Frères), Marinier (Melchers), Demers (Anglo-French), Paquin (S.E.E.Q.) et André Charron (Beaubien & Lévesque), a procédé au choix de dix-huit membres de la Jeune Chambre qui devaient par la suite commencer à siéger aux différents conseils d'administrations.

Cette année, la Commission des Activités économiques va plus avant encore; les diplômés du cours de finance et placement auront plus de chances de participer à l'EXECUTIF JUNIOR, puisque trente-trois d'entre eux pourront être choisis. En marge du cours, les Exécutifs Juniors devront, au

second trimestre, faire un bref exposé des différentes méthodes de gestion qu'ils y auront apprises.

Dans le but de compléter la formation économique des membres de la Jeune Chambre, la Commission précitée a organisé des soupers-causeries où les Exécutifs Juniors ont l'occasion de se rencontrer et de discuter de leurs expériences respectives tout en écoutant des conférenciers de marque.

Cette heureuse initiative, croit-on, pourrait s'avérer un excellent palliatif à l'absence de formation économique de notre système d'enseignement. La plupart des hommes d'affaires canadiens-français semblent avoir pris conscience de cet état de chose et appuient entièrement le projet.



De gauche à droite: Mlle Louise Chayer, Conseiller-Directeur des Relations publiques et internationales; M. Armand Sauvé, Assistant Général de l'Agence de Voyages Ville-Marie; M. & Mme Gervais, heureux gagnants du voyage à Miami, tiré à l'occasion de l'Expo-Dégustation de produits fabriqués par des canadiens-français organisée sous l'égide de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal; Me Pierre Blain, Président de La Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal et Mme Carmen Lamarche Messier, des Relations Publiques à Air Canada. Les gagnants se méritent un voyage à Miami, pour 2 personnes, toutes dépenses payées, au Motel Suez, via Air Canada, gracieuseté de l'Agence de Voyages Ville-Marie.

TRAVAILLER DANS UN BUREAU,
C'EST COMMUNIQUER

**Parlez, parlez,
mais
ne laissez
rien tomber!**

Quand on n'a que deux mains, il peut devenir difficile de communiquer. Par exemple, vous avez entre les mains un dossier, des faits, des chiffres, dont quelqu'un d'autre a besoin. Qu'arrive-t-il s'il vous faut, tout en feuilletant ce dossier, lui parler au téléphone?

Vous devez tenir l'appareil d'une main, feuilleter le dossier de l'autre, prendre des notes avec la première main, en coinçant l'appareil entre l'oreille et l'épaule. Le téléphone tombe, les feuilles s'envolent... et votre patience s'use.

Cessez de vous faire du mauvais sang: le téléphone haut-parleur de la compagnie Bell vous permettra de téléphoner sans même avoir à tenir l'appareil. Il vous

laissera les mains libres pour écrire, chercher un dossier, tenir vos papiers. Il suffit de se servir une fois du téléphone haut-parleur de la compagnie Bell pour ne plus vouloir s'en passer. Appelez dès aujourd'hui le bureau d'affaires de la compagnie Bell.



Bell Canada



Caisse d'établissement

Dernièrement se tenait la réunion des directeurs de Caisses d'Établissement. L'actif combiné des Caisses est maintenant de plus de 8 millions de dollars et le rôle que celles-ci jouent dans l'essor économique de différentes régions est de plus en plus remarqué par le public en général.

Le rendement de l'économie demeure relié à nos exportations

L'année du Centenaire sera pour le Canada "une année de rendement économique raisonnablement satisfaisant", pourvu que le volume des exportations reste élevé, a déclaré M. William M. Currie, président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque.

M. Currie a représenté le Canada comme une nation prospère et dynamique, au seuil de succès encore plus grands, mais pressée par "les problèmes que la prospérité peut poser".

"Il semble, a-t-il dit, que l'économie soit animée d'une forcesous-jacente considérable; mais ce ne sera pas sans difficultés que l'on reviendra à un taux soutenable de croissance économique à longue échéance et, comme on l'espère, à un meilleur niveau de productivité, ainsi qu'à une stabilité raisonnable des prix."

Notre productivité

M. Currie a mentionné divers signes indiquant que l'équilibre dans lequel fonctionne l'économie canadienne est plus délicat qu'il ne l'était il y a un an. "Le ralentissement de l'expansion, a-t-il dit, est salutaire à certains égards, mais il y a lieu de s'inquiéter de notre productivité dans le secteur des industries non agricoles, qui a baissé par rapport à celle de la plupart des pays industriels".

Fait particulièrement significatif, a-t-il ajouté, la production canadienne par personne dans les industries manufacturières a baissé au-dessous de celle des Etats-Unis, "ce qui signifie que notre situation concurrentielle internationale a subi quelque détérioration."

Le Viet-Nam

M. Currie a fait ressortir que "la principale source d'incertitude quant aux perspectives immédiates" résidant peut-être dans l'évolution de la guerre du Viet-Nam, ainsi que dans la politique économique que suivront les Etats-Unis pour y faire face.

Une augmentation plus rapide

Hausse de 5.5% des ventes de Ford-Canada

Les concessionnaires Ford-Canada Limitée ont vendu 5.5% plus d'automobiles et de camions pour l'année 1966 en date de la fin de novembre que durant la même période l'année dernière.

Les ventes de véhicules durant novembre totalisent 18,922 unités, portant le total de l'année à date à 193,146 unités. L'an dernier à cette date, les concessionnaires avaient vendu 183,115 unités en date de la fin novembre.

En novembre, les ventes d'automobiles nord-américaines ont atteint le chiffre de 15,430 unités, soit une baisse de 6.8% sur les 16,554 de novembre 1965.

Les concessionnaires ont vendu 3,492 camions le mois dernier, un nouveau record mensuel et une augmentation de 4% sur les 3,367 camions vendus en novembre 1965.

Le total des ventes de novembre 1966 représente une baisse de 5% sur le total de 19,921 de novembre dernier.

Les ventes d'automobiles nord-américaines pour l'année à date représentent une augmentation de 2.1% sur celles de l'année dernière. Durant les onze premiers mois de 1966, les concessionnaires en ont vendu 156,468, alors que 153,310 avaient été vendues en 1965 durant la même période.

Les camions vendus du 1er janvier au 30 novembre accusent une augmentation de 23.1% sur l'année dernière; 36,678 ont été vendus à comparer à 29,805 du 1er janvier au 30 novembre 1966.

des besoins en fournitures militaires des Etats-Unis risquerait d'accroître encore la pression exercée sur les moyens de production de certaines industries, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Toutefois, à défaut d'une telle augmentation, "nous verrions probablement, dans ces deux pays, au cours de l'année qui vient, un taux de croissance plus modéré que celui des quelques dernières années", a précisé M. Currie.

Croissance plus lente

L'économie canadienne commence déjà à s'adapter à un taux de croissance plus lent, bien qu'il y aura encore, pendant un certain temps, des augmentations de salaires excédant l'accroissement de la productivité, et qu'il se produira de nouvelles hausses de prix, entraînant de nouvelles pressions sur les personnes à revenu limité, ain-

si qu'un taux plus modéré d'accroissement de l'emploi.

On s'attend à ce que le produit national brut pour 1966 s'établisse à \$57 milliards environ, soit une augmentation de quelque 10% par rapport à l'année dernière. Cet accroissement sera attribuable, pour les deux cinquièmes ou à peu près, à des prix plus élevés. Les pressions exercées sur les moyens de production et les ressources en main-d'oeuvre ont atteint un sommet au cours du premier trimestre de l'année, puis se sont stabilisées.

"Cet ensemble de phénomènes", a dit M. Currie, "est caractéristique des dernières phases d'une période de suractivité commerciale, alors que l'action des forces expansionnistes se modère et que les effets des augmentations antérieures de salaires et de prix continuent de se propager à tout l'économie".

Les investissements

Les principaux stimulants de l'économie ont été les investissements en usines et matériel, l'augmentation des exportations et les dépenses publiques. Plus de \$9 milliards ont été investis en usines et matériel en 1966, soit une augmentation de quelque 20% par rapport à l'an dernier. Bien qu'il semble peu probable que les investissements diminuent dans l'avenir immédiat, M. Currie relève qu'il se pourrait que "l'essor actuel des investissements privés au Canada ait atteint son point culminant".

On s'attend à ce que l'augmentation des exportations de marchandises canadiennes soit de plus de 15% par rapport à l'an dernier, et que leur total atteigne \$10 milliards. Toutefois, la demande de produits d'importation et de services s'est accrue presque au même rythme, si bien que le déficit au compte courant de la balance des paiements approchera probablement du chiffre de l'an dernier, qui était de un milliard de dollars.

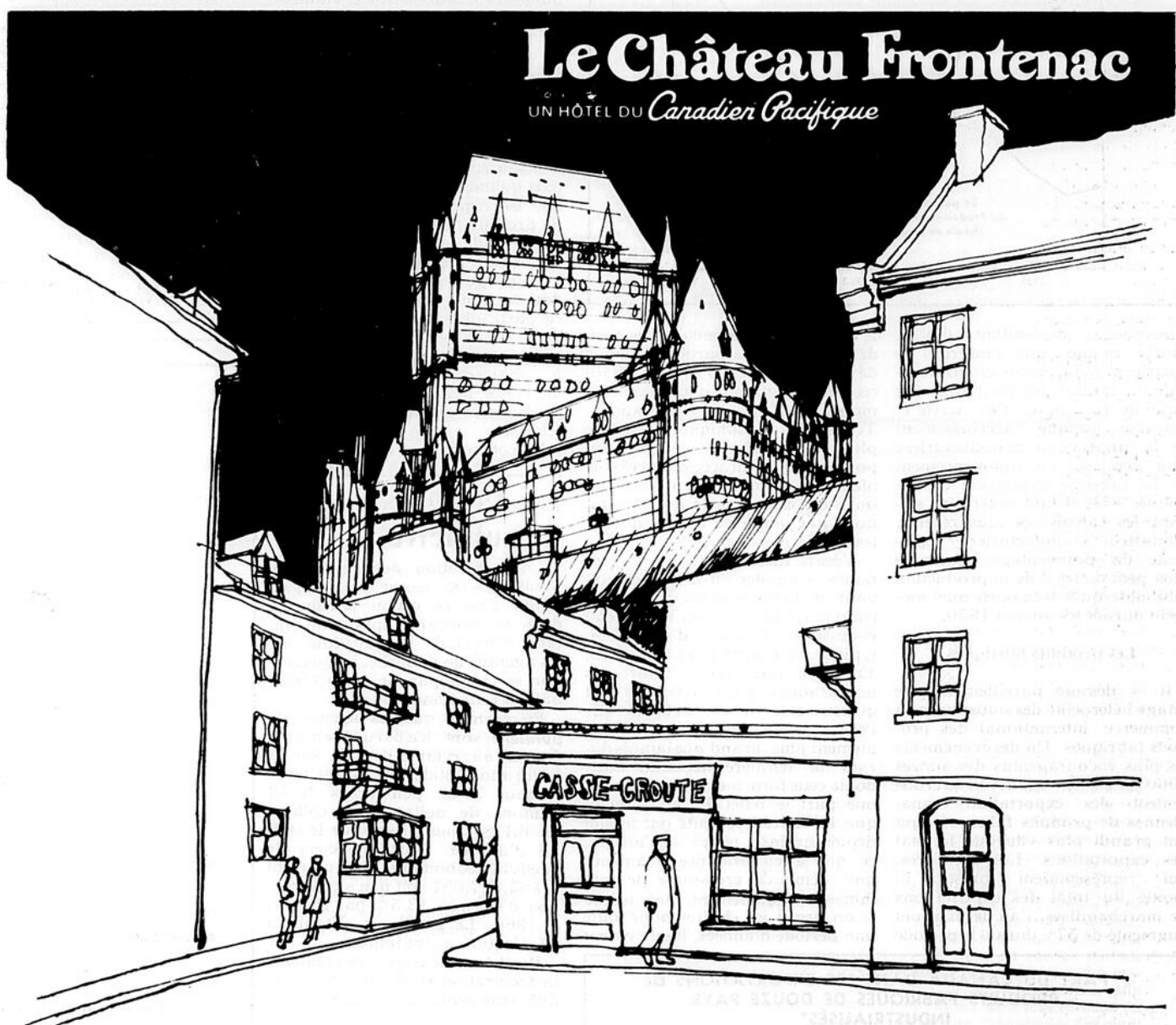
Les dépenses publiques

Les dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux

ont aussi augmenté rapidement en 1966. Au cours du premier semestre, le taux annuel des dépenses des gouvernements à tous les paliers, en marchandises et en services, était de plus de \$10.5 milliards, soit environ douze pour cent de plus que pour le premier semestre de 1965. "Il est douteux que les gouvernements fassent preuve de sagesse en augmentant aussi fortement et aussi rapidement leurs dépenses, cours d'une période où la demande exerce de fortes pressions", a dit M. Currie.

D'autre part, la tendance ascendante des dépenses des consommateurs s'est atténuée. "Le ralentissement des dépenses des consommateurs semble être incompatible avec l'augmentation incessante et marquée des revenus personnels," a-t-il dit; "pourtant, des impôts plus élevés et un accroissement accéléré des prix jugulent la croissance du revenu discrétionnaire, c'est-à-dire de la partie du revenu personnel qui reste disponible et que l'on peut dépenser ou économiser après avoir pourvu aux dépenses essentielles et aux impôts."

À Québec, c'est le Château Frontenac



Vous ferez bien de choisir la ville de Québec pour votre prochain congrès. Son site est l'un des plus beaux du monde; elle regorge d'endroits susceptibles d'intéresser n'importe quel visiteur. Mais vous ferez encore mieux de choisir le Château Frontenac comme lieu de rencontre, car c'est le plus québécois des hôtels, dominant le fleuve et sis au coeur même de notre capitale provinciale. Nombre de chambres: 665. Nombre de congressistes pouvant être accueillis: jusqu'à 1000.

Pour plus de renseignements s'adresser au Directeur, Le Château Frontenac, Québec, ou au Directeur, congrès et ventes, bureau 284, gare Windsor, Montréal, Qué.

L'indice de la production industrielle a augmenté de 50% depuis 5 ans, mais nous importons davantage

L'un des aspects les plus importants de l'évolution économique du Canada au cours des dernières années a été la vigoureuse expansion qui s'est produite dans le secteur industriel de l'économie. Au cours de la période qui va du commencement de la présente expansion économique, au début de 1961, jusqu'à la fin de l'année dernière, la production de l'industrie manufacturière, mesurée sur l'indice de la production industrielle, s'est accrue d'environ 50%, au lieu d'un accroissement de 35%, pour la production de l'économie tout entière.

Cette croissance relativement plus rapide pour l'industrie manufacturière que pour l'ensemble de l'activité économique, toutefois, est un phénomène récent, par comparaison. Pendant une période de plusieurs années antérieures à la présente expansion économique -- en fait l'on peut remonter à la fin de la guerre de Corée -- l'industrie manufacturière, malgré des progrès constants, n'a pu égaler la hausse de la production totale. C'est ce que montre clairement le graphique ci-dessous, dans lequel le mouvement ascendant de la courbe noire, qui indique la production totale des industries manufacturières (mesurée d'après la valeur nette ajoutée par la fabrication), peut se mettre en opposition avec le

1961-65, au regard de 48% pour le total.

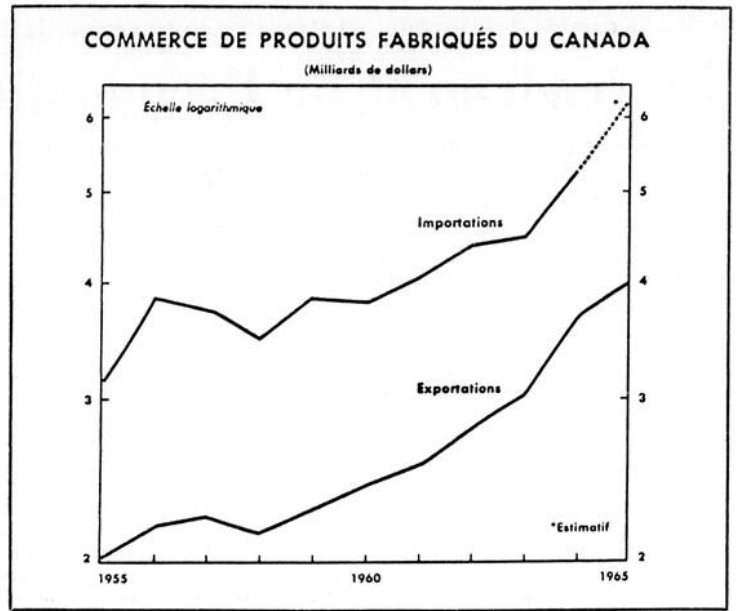
Les chiffres ci-dessus se rapportent à toutes les sortes de produits fabriqués non comestibles (à l'exception du bois à construire et de la pâte de bois), depuis les matières premières semi-ouvrées jusqu'aux produits entièrement fabriqués. D'une façon générale, comme le montre le tableau ci-dessus de quelques catégories de produits fabriqués, les taux d'accroissement les plus élevés sont ceux des produits entièrement finis.

Ce rapide accroissement des exportations de produits fabriqués ne semble que plus encourageant, à première vue, lorsqu'on le compare avec les importations de produits fabriqués. Comme on peut

que le taux d'accroissement beaucoup plus rapide des exportations par rapport aux importations n'a pas réussi, à tout prendre, à réduire l'écart en chiffres absolus entre les deux. En réalité, le calcul est simple à faire: avec un déséquilibre d'une telle ampleur entre les importations et les exportations de produits fabriqués, il est impossible que l'écart puisse diminuer durant une période où les deux vont s'accroissant, à moins que le taux d'accroissement des exportations n'excède celui des importations par une très forte marge.

Cela souligne l'importance de réaliser d'autres hausses des exportations et de conserver notre capacité de concurrence sur les marchés du monde. Sous ce rapport, il est intéressant de noter la tendance des exportations canadiennes de produits fabriqués par comparaison avec les exportations de produits similaires de nos principaux concurrents. Comme on peut le voir au graphique ci-dessous, au cours des dix dernières années, nos exportations de produits fabriqués ont généralement représenté une part progressivement plus faible du total des exportations des douze grands pays industriels énumérés au bas du graphique. Le recul s'est arrêté durant la présente expansion économique, mais il n'y a eu accroissement de notre part qu'une seule année. Aussi, bien que les exportations canadiennes de produits fabriqués aient connu une rapide expansion au cours des cinq années passées, elles ont à peine pu suivre l'accroissement des marchés; ceux-ci, en effet, ont été particulièrement actifs durant la période qui s'est écoulée depuis que les pays d'Europe ont commencé à abaisser les barrières commerciales à l'intérieur du Marché commun et de la Zone de libre-échange.

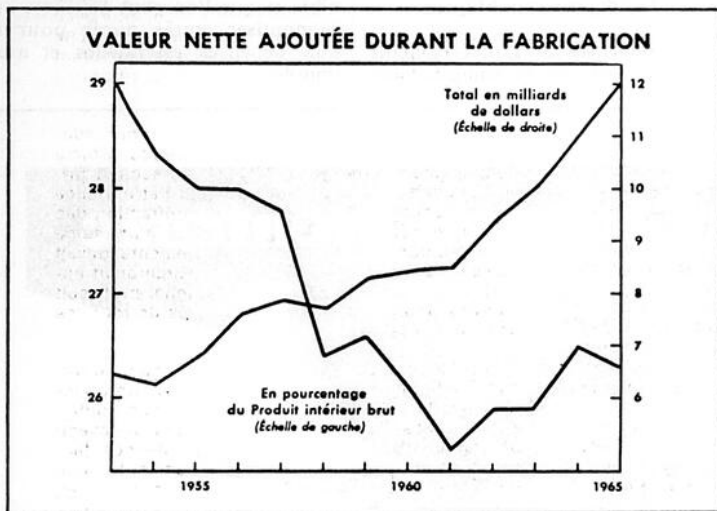
Du côté des importations, s'il est vrai



nos importations totales; c'est le plus fort pourcentage de tous les pays industrialisés. En somme, l'image plutôt hétéroclite aperçue plus haut montre que si, dans l'ensemble, l'activité manufacturière au Canada a certainement évolué dans la bonne direction depuis les quelques dernières années, ses gains n'ont pas été suffisants pour lui permettre de réaliser un accroissement important de sa part du total de la production canadienne ou des marchés mondiaux.

nos importations totales; c'est le plus fort pourcentage de tous les pays industrialisés.

En somme, l'image plutôt hétéroclite aperçue plus haut montre que si, dans l'ensemble, l'activité manufacturière au Canada a certainement évolué dans la bonne direction depuis les quelques dernières années, ses gains n'ont pas été suffisants pour lui permettre de réaliser un accroissement important de sa part du total de la production canadienne ou des marchés mondiaux.



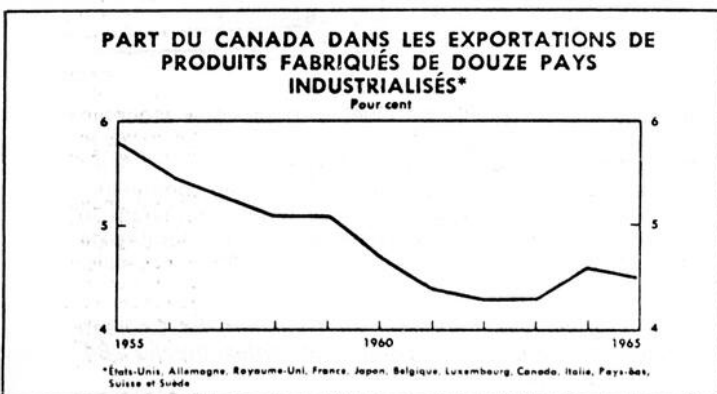
mouvement descendant de la courbe rouge, qui montre l'industrie manufacturière en pourcentage du Produit intérieur brut. Le recul de ce rapport s'est arrêté et renversé, lorsque l'accroissement de la production manufacturière s'est accéléré, au commencement de la présente expansion économique, mais il faut noter que, suivant les calculs les plus récents, l'industrie manufacturière représente un pourcentage beaucoup plus petit du total de la production nationale qu'à n'importe quel moment durant les années 1950.

Les produits fabriqués

Il se dégage pareillement une image hétéroclite des statistiques du commerce international des produits fabriqués. Un des événements les plus encourageants des années 1960 a été le vigoureux accroissement des exportations canadiennes de produits fabriqués, qui ont grandi plus vite que le total des exportations. Les premières, qui représentaient presque la moitié du total des exportations de marchandises, l'an dernier, ont augmenté de 57% durant la période

de voir au graphique ci-dessus, pendant une bonne partie du temps depuis le milieu des années 1950, ces importations ont augmenté moins vite que les exportations. Toutefois, le graphique montre, de plus, que non seulement les importations se sont accélérées ces derniers temps, mais encore qu'elles ont sans cesse excédé les exportations par une forte marge, durant les dix dernières années.

L'écart entre les deux a eu tendance à monter ou à baisser suivant le cycle économique, mais comme on peut le voir au tableau ci-dessous, il a été, d'une façon typique, de l'ordre de \$1,5 milliard. En outre, bien que le chiffre des importations pour 1965 ne soit qu'estimatif, il est évident que l'écart, cette année-là, a été sensiblement plus grand qu'jamais durant la dernière décennie. Sans doute cette forte hausse est-elle pour une part le reflet du haut niveau que les investissements ont atteint depuis quelque temps au Canada, ce qui a eu tendance à amener une demande croissante de machines et d'équipement. Mais même si on prend les chiffres pour toute une période d'années, il est évident



Les factures de publicité

La facturation des agences de publicité s'est accrue de 14%, en 1965, c'est ce qu'on retrouvera dans le prochain rapport du Bureau fédéral de la statistique sur les agences de publicité. La facturation se chiffre par à plus de \$362,559,347 au Canada.

En sachant que les agences de publicité sont habituellement payées au rythme de 15% sur la facturation totale, on évalue leurs revenus à un peu moins de 53 millions de dollars. Les chiffres du B.F.S. nous disent que le chiffre d'affaires dans ce secteur de l'activité économique est équivalent à \$62,327,631 soit une augmentation d'environ 13,5% par rapport à 1964. Le profit net s'établit à \$5,712,001 avant impôts.

Il est bon de connaître comment la facturation se divise suivant les différents genres de média:

- publications: \$170,492,041 (17.9%)
- télévision: \$120,097,242 (18.9%)
- autres média visuels: \$16,233,591
- radio: \$40,240,131
- autres: \$11,233,591

Les agences de publicité participent activement à l'activité économique de notre pays.

COMMERCE DE PRODUITS FABRIQUÉS DU CANADA (Milliards de dollars)

| | Exportations | Importations | Balance |
|----------------|--------------|--------------|---------|
| 1955 | 2.04 | 3.11 | -1.07 |
| 1956 | 2.21 | 3.87 | -1.66 |
| 1957 | 2.25 | 3.76 | -1.51 |
| 1958 | 2.16 | 3.50 | -1.34 |
| 1959 | 2.29 | 3.87 | -1.58 |
| 1960 | 2.44 | 3.84 | -1.40 |
| 1961 | 2.55 | 4.06 | -1.51 |
| 1962 | 2.81 | 4.40 | -1.59 |
| 1963 | 3.05 | 4.49 | -1.44 |
| 1964 | 3.71 | 5.27 | -1.56 |
| 1965 | 4.02 | 6.29* | -2.27* |

*Estimation



sondage de marché

de
montréal

Itée

spécialisation
dans les études
de

services

● sondages industriels

part de marché

● recherche en publicité

intention d'achat

● recherche d'opinion

entrevues structurées
entrevues en profondeur
image de société

● recherche sur les
voyages

problèmes du
transport du public

2045, rue BISHOP, suite 11

Montréal 25, Qué.

Tél: (514) 845-1115

L'économie paraît s'engager dans une période de stabilisation

Extraits de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-U. Boyer, à la 66^{ième} assemblée annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le 13 décembre 1966.

Après une période exceptionnelle de cinq années de forte expansion, l'évolution de l'économie canadienne a été moins dynamique cette année. Dès le deuxième trimestre des signes d'hésitation et d'irrégularité se sont manifestés dans plusieurs secteurs. La demande globale de produits et de services se fait quelque peu moins intense, les carnets de commande des entreprises sont moins remplis qu'il y a un an et les stocks s'accroissent. La production industrielle a baissé cet été, puis elle s'est redressée en août — dernier mois pour lequel les statistiques sont disponibles — et a retrouvé son niveau d'avril. Elle a été influencée, non seulement par le fléchissement de la demande domestique, mais aussi par de nombreuses grèves...

Les investissements

Les investissements seront sans doute moins considérables qu'on ne l'avait prévu au printemps, à cause surtout de la politique monétaire restrictive des autorités fédérales. En valeur, ils seront probablement supérieurs de 20% environ à ceux de l'an passé, ce qui constitue encore un gain impressionnant. De fait, les dépenses d'équipement ont été, avec les exportations, les deux secteurs les plus dynamiques qui ont soutenu l'activité. La construction domiciliaire a été la principale victime de la rareté et du renchérissement de l'argent: environ 135,000 unités de logements auront été mises en chantier en 1966, soit 20% de moins qu'en 1965...

Le crédit

... La forte expansion des affaires, au cours des dernières années, a été financée par un crédit accru. En resserrant celui-ci, la politique monétaire appliquée cette année a eu pour effet de réduire la demande globale. L'argent est devenu plus rare et plus cher. La Banque du Canada n'a permis à la masse monétaire de s'accroître que modérément: depuis un an elle s'est élevée de moins de 7%, alors qu'en 1965 elle avait progressé à un rythme de plus de 12%. Les demandes de crédit de toutes sortes sont demeurées à un palier élevé et les taux d'intérêt ont atteint des niveaux record dans presque tous les domaines... Il est probable que les taux d'intérêt ne s'élèveront guère davantage.

Les exportations

Fort heureusement, nos exportations ont manifesté beaucoup de vigueur. Elles ont été stimulées par la forte activité économique aux États-Unis, le libre échange des automobiles avec ce pays, la fermeté du marché mondial des métaux et les importantes livraisons de blé à l'U.R.S.S., la Chine et les pays socialistes de l'Europe orientale. Pour les huit premiers mois, elles sont supérieures de près de 25% à celles de l'an dernier... Comme, d'autre part, les importations n'ont progressé que de 16% pendant cette même période, on est autorisé à prévoir un large excédent de la balance commerciale en 1966. Celui-ci ne permettra pas toutefois de redresser sensiblement la balance des comptes dont le déficit avoisinera encore un milliard de dollars cette année.

Les prix

Le ralentissement du rythme d'expansion a interrompu cet été et cet automne la diminution du chômage. Par ailleurs, les coûts de production et les prix se sont élevés à un rythme très prononcé. Alors que de 1961 à 1965 la croissance spectaculaire de l'économie s'est réalisée avec une haus-

se des prix à la consommation d'un peu plus de 2% seulement par an, l'augmentation est de 4.3% depuis un an. La spirale prix/salaire ne laisse pas d'inquiéter les hommes d'affaires et les pouvoirs publics. Au Canada, les salaires se sont élevés plus rapidement que la productivité.

On sait que le gouvernement fédéral a mis en vigueur tout un ensemble de mesures de caractère restrictif pour la surchauffe de l'économie et résorber l'inflation. Il faut bien constater que jusqu'à maintenant la poursuite de ces objectifs n'a guère connu de succès. L'augmentation des prix de revient tend à contracter les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui n'est pas sans danger pour l'avenir des investissements. Cette perspective n'est certainement pas étrangère à la tenue médiocre des bourses canadiennes. En outre, la hausse des prix, en se généralisant, risque d'affecter la position concurrentielle de nos industries sur le marché mondial...

Perspectives pour 1967

Quelles perspectives vous offre la prochaine année? L'activité sera de nouveau soutenue en 1967 par les exportations et les investissements. Nos ventes à l'étranger de blé, de métaux non ferreux, de pâtes et papiers, d'automobiles, devraient se maintenir à un niveau élevé. Il est possible que l'objectif pour les exportations fixé dernièrement par le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, à un peu plus de onze milliards de dollars se réalise, ce qui représenterait une progression de 12% par rapport à 1966. Une inconnue subsiste: la guerre au Vietnam, dont la fin se traduirait par un fléchissement de nos ventes de matières premières aux États-Unis. Conjugué avec les fortes rentrées de devises du tourisme suscité par l'Exposition universelle de Montréal, l'excédent commercial devrait réduire en 1967 le lourd déficit de la balance des comptes.

Les investissements, d'autre part, seront soutenus l'année prochaine par d'importants projets d'équipement des corps publics et du secteur privé... Leur réalisation risque toutefois d'être freinée par le resserrement du crédit et la contraction des marges bénéficiaires des entreprises. Mais même si le montant global des investissements devait baisser de 5%, ces derniers constitueraient encore 18% environ du produit national brut, soit l'un des pourcentages les plus élevés de tous les pays industrialisés.

Les dépenses de consommation de biens durables continueront vraisemblablement d'être affectées par la situation du crédit mais, par contre, elles seront stimulées par l'augmentation du revenu personnel disponible. Compte tenu de ces facteurs, nous pensons que le ralentissement actuel de la croissance économique se poursuivra l'an prochain, mais sans dégénérer en récession. Après la plus longue période d'expansion depuis la fin de la guerre, l'économie canadienne semble s'être engagée dans une phase de stabilisation et de consolidation dont il est difficile de prévoir la durée. En 1967, son taux d'expansion sera probablement plus proche de la courbe de croissance à long terme.

L'assurance des impôts

... En présentant le cinq juillet dernier le projet de loi fédérale concernant les banques et les opérations bancaires, le bill C-222, le Ministre des Finances a en même temps indiqué que le gouvernement

se proposait, au cours de la même session, d'instaurer un régime d'assurance des dépôts dont il a esquissé les données générales. L'assurance serait obligatoire pour les banques et les autres entreprises financières constituées en vertu des lois fédérales, mais facultative pour les entreprises financières constituées en vertu des lois provinciales...

Il faut garder présent à l'esprit qu'un régime d'assurance n'est pas suffisant en soi pour garantir la sécurité des dépôts du public. La première comme la meilleure sauvegarde à cet effet vient d'une saine administration des entreprises, complétée et renforcée par des mesures adéquates de contrôle et d'inspection par le gouvernement. L'expérience des banques

canadiennes à cet égard est concluante. La saine administration dont elles ont fait preuve en même temps que le régime sévère de surveillance et d'inspection des opérations bancaires qui s'est développé avec le temps, ont eu pour résultat que depuis au-delà de quarante ans la sécurité de leurs dépôts n'a pas, à vrai dire, soulevé de problème.



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VOTRE PARTENAIRE • SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, P.Q.

L'économie paraît s'engager dans une période de stabilisation

Extraits de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-U. Boyer, à la 66^{ième} assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le 13 décembre 1966.

... Tout considéré, le produit national brut devrait s'établir approximativement à 57 milliards de dollars en 1966, soit un gain réel de l'ordre de 6 p.c. comparativement à 7.5 p.c. l'an dernier. En dépit d'une évolution moins favorable cette année, ce résultat n'en reste pas moins satisfaisant; il se compare favorablement à celui de la plupart des pays industrialisés. L'économie canadienne demeure fondamentalement saine. Ses forces vives sont intactes. Les déséquilibres et les irrégularités que nous venons de mentionner ne sont pas d'une ampleur alarmante. Ce qui est gênant, en cette fin d'année, c'est de faire face à une situation assez incertaine et confuse. Les points faibles voisinent avec les points forts. La conjoncture aux États-Unis—dont nous dépendons beaucoup—présente aussi des incertitudes... Certes, des facteurs inflationnistes subsistent. Mais le cycle d'expansion des cinq dernières années a peut-être dépassé son point le plus haut, car des indices de ralentissement se manifestent. Dans ces conditions, les pouvoirs publics doivent adopter une attitude prudente et perspicace. Comme l'a souligné le Conseil économique du Canada, les politiques économiques et monétaires restrictives n'influencent effectivement l'activité économique qu'après un certain temps. Il est donc possible que l'économie ait bientôt besoin d'être stimulée plutôt que freinée et qu'il y ait lieu d'envisager un certain relâchement des politiques économiques et monétaires actuelles.

Croissance de la Banque

Extraits de l'allocution prononcée par le Vice-Président et Directeur général, M. Léo Lavoie.

Les états financiers du 66^e exercice de la Banque reflètent le caractère restrictif des conditions de crédit qui ont prévalu tout au cours de la dernière année.

Nos dépôts ont augmenté de vingt-quatre millions et demi de dollars, pour dépasser légèrement 536 millions dans l'ensemble; soit un taux moyen de croissance de près de 5 p.c. Les dépôts d'épargne des particuliers se sont accrues de 14 1/2 millions de dollars, soit près de 6 p.c. et les dépôts courants de 20 millions, soit plus de 15 p.c. Nos autres dépôts à terme, constitués notamment de certificats de dépôts, ont été diminués de 11 millions.

Après plusieurs années consécutives de croissance rapide de son portefeuille de prêts, la Banque a dû modérer ce rythme d'expansion afin de maintenir une saine marge de liquidité. Nous avons cependant pu augmenter de 5 millions de dollars le total des prêts, sans tenir compte des avances sur titres aux courtiers comptés dans nos liquidités. Nous nous sommes efforcés de satisfaire en priorité les besoins légitimes de notre clientèle régulière dans l'agriculture, le commerce et l'industrie; et les avances dans notre plan budgétaire de crédit à la consommation atteignent maintenant quelque 40 millions. Le total de nos prêts aux corps publics, particulièrement aux commissions scolaires dans le Québec, touchait presque 66 millions en fin de septembre dernier, une augmentation d'environ 2 1/2 millions sur l'année précédente.

La pression des conditions monétaires sur nos liquidités s'est traduite par une réduction graduelle de 7.4 millions de dollars dans notre portefeuille-titres. Mais nos mesures conservatoires ont résulté en une augmentation de 10.5 millions dans nos valeurs d'encaisse et de 16.7 millions dans nos prêts sur titres. En pourcentage de notre actif total, qui atteint le chiffre de 568.4 millions, les 218.6 millions constitués par nos avoirs en caisse et en

Perspectives pour 1967

Quelles perspectives nous offre la prochaine année? L'activité sera de nouveau soutenue en 1967 par les exportations et les investissements. Nos ventes à l'étranger de blé, de métaux non ferreux, de pâtes et papiers, d'automobiles, devraient se maintenir à un niveau élevé... Une inconnue subsiste: la guerre au Vietnam, dont la fin se traduirait par un fléchissement de nos ventes de matières premières aux États-Unis. Conjugué avec les fortes rentrées de devises du tourisme suscité par l'Exposition universelle de Montréal, l'excédent commercial devrait réduire en 1967 le lourd déficit de la balance des comptes.

Les investissements, d'autre part, seront soutenus l'année prochaine par d'importants projets d'équipement des corps publics et du secteur privé... Leur réalisation risque toutefois d'être freinée par le resserrement du crédit et la contraction des marges bénéficiaires des entreprises. Mais même si le montant global des investissements devait baisser de 5 p.c., ces derniers constitueraient encore 18 p.c. environ du produit national brut, soit l'un des pourcentages les plus élevés de tous les pays industrialisés.

Les dépenses de consommation de biens durables continueront vraisemblablement d'être affectées par la situation du crédit mais, par contre, elles seront stimulées par l'augmentation du revenu personnel disponible. Compte tenu de ces facteurs, nous pensons que le ralentissement actuel de la croissance économique se poursuivra l'an prochain, mais sans dégénérer en récession. Après la plus longue période d'expansion depuis la fin de la guerre, l'économie canadienne semble s'être engagée dans une phase de stabilisation et de consolidation dont il est difficile de prévoir la durée...

titres négociables représentent un taux de liquidité de 38.6 p.c., comparativement à 36.6 p.c. l'an dernier.

Les bénéfices nets d'exploitation s'établissent à \$4,585,340, après déduction des provisions habituelles pour la dépréciation de l'actif et les éventualités. C'est une augmentation d'environ \$120,000 sur l'an dernier. Après le paiement de \$2,320,000 à titre d'impôts sur le revenu, les profits disponibles pour les actionnaires s'élèvent à \$2,265,340 soit \$2.52 par action, comparativement à \$2.45 en 1965. Les dividendes distribués aux actionnaires forment un total de \$1,575,000, ce qui représente un taux de \$1.75 par action. La partie retenue des bénéfices permet d'ajouter \$700,000 à la réserve de prévoyance. Le capital et les réserves atteignent maintenant 27.8 millions de dollars, soit 5.2 p.c. du total des dépôts.

Nous avons ouvert trois nouvelles succursales; à Saint-Romuald, à Sherbrooke et à la Gare Centrale de Montréal, et avons converti en succursale notre bureau de Sainte-Dorothée. Notre réseau comptait en fin d'exercice 204 succursales et 165 agences. Sept succursales ont pris possession de nouveaux locaux et cinq autres ont été modernisées. La valeur aux livres des immobilisations de la Banque et de ses placements dans sa filiale "Les Immeubles Pro-Can Ltée" a augmenté d'un demi-million de dollars environ, pour atteindre 12.4 millions, après déduction des provisions habituelles pour amortissement. Nous mettrons en service dès les premiers mois de l'année prochaine un équipement électronique des plus perfectionnés, afin d'assurer le traitement rapide, précis et efficace du volume toujours croissant de chèques qui circulent quotidiennement dans notre système de compensation, et afin de centraliser les écritures des comptes commerciaux d'environ 75 succursales de la région de Montréal.

Nos politiques en matière de conditions d'emploi, de salaire et d'avantages sociaux font l'objet de révisions constantes, surtout nous nous efforçons d'accroître les motifs de satisfaction que chacun peut retirer de son travail. Je puis attester que notre personnel a répondu avec empressement à ces initiatives. Ce désir de compétence professionnelle est notre motif le plus solide de confiance dans les succès futurs de notre Institution.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

| | LUNDI 12 | MARDI 13 | MERCREDI 14 | JEUDI 15 | VENDREDI 16 |
|--------------------------|---|--|---|--|---|
| | IRREGULIER | PEU ACTIF | NOMBREUSES PERTES | LA BAISSSE S'ACCELERE | DECLIN |
| MONTREAL | Consolidated Paper 39.75 + 1.00 Texaco 70.50 - 0.75 | Trans Canada P.L. 24.12 - 1.25 Falcomb. 90.00 - 2.00 Texaco 68.75 - 1.75 | Canada Cement 33.00 + 1.00 Falcomb. 88.25 - 1.75 Cominco 31.00 - 1.00 | INCO 92.25 - 2.00 Canada Cement 32.00 - 1.00 Fraser 21.50 - 0.75 | Dominion Bridge 17.50 - 0.75 Texaco 68.14 - 0.75 |
| INDUST | 149.99 + 0.12 | 149.73 - 0.26 | 149.29 - 0.44 | 148.24 - 1.05 | 147.52 - 0.72 |
| TORONTO | HAUSSE DES HUILES Dome P. 38.00 + 3.87 CDN. Sup. Oil 32.37 + 0.87 | CHUTE DES HUILES Dome P. 36.50 - 1.50 Banff 17.12 - 0.63 Hudson Bay M.S. 62.75 - 1.75 | TOUJOURS LES HUILES Dome P. 39.25 + 3.00 Home "A" 22.87 - 0.62 Metropolitan Stores 16.50 + 1.50 | PERTES Dome P. 37.75 - 1.50 Pine Point 50.75 - 1.00 | NOUVELLE BAISSSE Lake Dufault 12.25 + 2.45 |
| METAUX HUILES | 84.70 + 0.17 135.08 + 2.62 | 84.35 - 0.35 132.95 - 2.13 | 84.14 - 0.21 134.25 + 1.30 | 84.31 + 0.17 131.28 - 2.19 | 84.17 - 0.14 132.15 + 0.87 |
| NEW YORK | TRES FERME | PRISES DE PROFIT | IRREGULIER | BRUSQUE DECLIN | IRREGULIER |
| DOW JONES | 820.54 + 7.52 | 815.70 - 3.84 | 817.98 + 1.28 | 809.80 - 8.80 | 807.23 - 1.95 |

Un interview avec Me Edouard Angers

La défense de l'investisseur n'est pas chose facile

La Commission des valeurs mobilières du Québec est l'objet de maintes critiques ces jours-ci. La transaction entre la compagnie d'assurances vie "La Stabilité", Corpex et la Société de Placements a soulevé plusieurs commentaires défavorables. Mais, c'est surtout maintenant l'affaire de la Prudential Finance qui a pris nettement le dessus. Prudential Finance, bien qu'elle soit une compagnie dont le siège social est à Toronto, a trouvé la plupart de ses victimes au Québec. Il est donc normal que le public questionne les agissements de la Commission des valeurs mobilières. Nous sommes allés à la source des renseignements en allant rencontrer Me Edouard Angers c.r., le secrétaire général et le conseiller juridique de la Commission. Me Angers a bien voulu nous décrire le rôle exact joué par la Commission, les difficultés auxquelles elle fait face et, finalement, les faits pratiques auxquels elle se heurte.

tant des billets dont l'échéance ne dépassait pas un an, a possiblement agi ainsi pour échapper aux contrôles rigides de la Commission qui ne lui aurait jamais permis d'émettre des billets à plus d'un an. La loi des valeurs mobilières, nous a confié M. Angers, exempt les billets dont l'échéance ne dépasse pas un an, simplement à cause des pratiques commerciales normales. Il est d'usage dans le commerce de signer des billets avec des fournisseurs en paiement de marchandises,



Me Edouard ANGERS

Me Angers nie formellement toute responsabilité de la Commission des valeurs mobilières en rapport avec la Prudential Finance. En effet selon l'article 21 de la loi des valeurs mobilières du Québec, la Prudential Finance n'est pas une institution qui tombait sous la juridiction de la Commission. Toute compagnie peut émettre des billets à ordre, ou à demande, ou des billets dont l'échéance ne dépasse pas un an, sans obtenir l'approbation de la Commission. M. Angers admet que la Prudential Finance en émet-

et le législateur n'a pas voulu soumettre toutes ces questions commerciales au contrôle de la Commission. A l'époque où la loi a été faite, il n'était pas question pour une compagnie du genre de la Prudential de vendre au public des billets à moins d'un an. En fait, le marché monétaire n'existait à peu près à ce moment-là.

Quitte de la Prudential Finance, nous avons demandé à Me Angers si la commission se préoccupait de la transaction Stabilité - Corpex Société de Placements. Sur ce point, Me Angers a refusé d'élaborer en soulignant simplement que la Commission procédait à une étude sur cette transaction et que cette étude n'était pas encore terminée.

Qu'est-ce qu'au fait la Commission des valeurs mobilières? La Commission a pour charge de contrôler l'émission des valeurs mobilières au Québec. Sa fonction est d'assurer que certaines normes financières et morales soient respectées dans le commerce des valeurs mobilières. Tout ce qui touche à une émission de valeurs mobilières, si minime soit-elle, est du ressort de la Commission. Les problèmes de la Commission ne sont pas faciles à résoudre. La Commission est là pour aider au commerce des valeurs mobilières, non pour le paralyser. D'autre part, si la Commission fait tout pour prévenir la fraude, il est rigoureusement impossible de l'enrayer complètement. Avant qu'une affaire crapuleuse soit découverte, elle aura fait un certain tort. On découvre un feu par la fumée, au moment même où il a commencé à causer des dégâts.

Toute la loi des valeurs mobilières, si excellente soit-elle, ne peut empêcher des situations pénibles. Me Angers nous a signalé le danger d'en venir à des lois très complexes, où personne ne s'y reconnaît et où finalement le commerce des valeurs mobilières est brimé. Il ne faut pas que la Commission pour le bien-être du commerce, devienne une entreprise de chasse aux sorcières sous tous les prétextes.

Et Me Angers d'ajouter que le public n'est pas toujours une innocente victime. "Vous n'avez pas idée, nous a-t-il dit, combien les gens peuvent être victimes de leur propre cupidité, combien les gens se laissent leurrer par des promesses fantastiques simplement parce qu'ils sont prêts à tout, pour réaliser un gain rapide". La Commission reçoit des plaintes, et parfois un acheteur de bonne foi est victime de pratiques malhonnêtes mais bien souvent, il s'est embarqué dans une galère qu'il connaissait pourtant fort bien.

La Commission est beaucoup plus sévère que le public est porté à le croire. Près de 50% des demandes faites pour l'émission de valeurs sont simplement rejetées à cause d'irrégularités, d'une situation financière malsaine ou encore de projets dont l'issue est douteuse. Les mines présentent une situation particulièrement difficile, à cause

des méthodes employées par certains promoteurs. Il faut reconnaître que, sur ce plan, le Québec a bonne réputation; la Commission fait en sorte que les promoteurs miniers n'émettent pas sans raison des actions sur le marché; il n'est pas facile de s'assurer que chaque compagnie minière qui veut vendre au public ses actions, ait au moins un terrain dont la géologie pourrait être favorable à la découverte d'un métal, mais la commission s'efforce de contrôler ces points.

Courtiers et promoteurs sont souvent beaucoup trop liés. Les rapportent pas aux courtiers reconnus et membres d'une bourse, mais à ceux qui se servent de leur profession de courtiers uniquement pour mousser une entreprise qui souvent est la leur. Cette situation de nous dire Me Angers n'est pas toujours facile à reconnaître. Encore une fois quand quelqu'un veut être malhonnête, il ne le fait pas sans prendre de précautions, sans cacher sa propre malhonnêteté.

La Commission reconnaît qu'il y a place pour une meilleure législation dans le domaine des valeurs mobilières. Dans ce domaine comme dans d'autres, la loi est souvent en retard. Le commerce des valeurs mobilières se développe rapidement, et les pratiques commerciales changent aussi. De plus, l'évolution sociale condamne ou questionne certaines pratiques dont pourtant on admettait le bien fondé quelques années auparavant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, on s'interroge sur les méthodes à suivre lors de

Des acheteurs pour Sicard?

La compagnie Sicard Inc. a averti la Bourse de Montréal que des négociations étaient en cours pour la vente d'un bloc majoritaire d'actions de la compagnie. Sicard est contrôlée par North American Holdings, elle-même une filiale du groupe français Schneider, qui possède environ 54% des actions. La compagnie n'a pas dévoilé le nom des personnes intéressées à ce bloc d'actions. L'action Sicard a été particulièrement active au cours de la semaine dernière et elle a atteint \$7.5/8 pour clôturer à \$7.25. Il s'agit là d'un gain de \$1.50.

La compagnie Sicard est un fabricant d'équipements lourds, de camions et de souffleuses à neige. L'usine de la compagnie est située à Ste-Thérèse, face à l'usine de la General Motors.

De nombreuses rumeurs circulent au sujet de l'acquéreur éventuel. La Presse a mentionné que la General Motors était intéressée à Sicard, à cause de la proximité des deux usines. General Motors envisagerait d'agrandir l'usine de Sicard et d'assembler des camions G.M. à cet endroit. L'administration de Sicard a nié ces deux rumeurs. L'an dernier, Sicard a réalisé des ventes de \$20,313,000. et des profits de \$537,000 soit 73 cents par action.

Les ventes et les profits cette année devraient être légèrement moindres, en raison d'une grève de 13 semaines qu'a subie Sicard au début de cette année.

La 'BELL' américaine

La plus grande entreprise de communications au monde, l'American Telephone & Telegraph, prévoit des dépenses d'investissements de plus de \$340 millions pour améliorer les communications dans le domaine de la télévision et des communications sans fil d'ici 1980. Cette vaste entreprise qui compte plus de trois millions d'actionnaires a déposé son projet vendredi devant la Commission Fédérale sur les communications.

l'achat d'une compagnie et sur les privilèges offerts par certaines actions non votantes. Mais lorsque l'on parle des valeurs mobilières au Canada, il faut aussi considérer le fait que la majorité de nos entreprises sont de dimensions petites et ne peuvent pas naturellement offrir toutes les garanties des très grosses entreprises internationales. Autrement dit, il ne faut pas que la loi des valeurs mobilières soit telle qu'elle empêche ceux qui ont le plus besoin d'argent, de se financer publiquement.

Dividendes

C.P.R. : \$2.90

Les administrateurs du Pacifique Canadien ont déclaré un dividende de \$1.45 sur les actions ordinaires. Il s'agit du dernier paiement pour 1966 et ceci porte les dividendes payés cette année par C.P.R. à \$2.90, au regard de \$2.65 en 1965 et de \$2.50 en 1964. Cette année, les dividendes versés par la filiale Canadian Pacific Investment totaliseront \$1.40 par action. Les dividendes payés par le rail sont donc de \$1.50, au regard de \$1.25 l'an dernier.

HUDSON BAY

En raison du nouveau traité fiscal signé entre le Canada et l'Angleterre, les actionnaires canadiens de Hudson Bay Company seront exemptés de l'impôt spécial sur les dividendes prélevés par le gouvernement anglais. La Hudson Bay Company qui est incorporée en Angleterre, tire la majeure partie

de ses profits au Canada, et les dividendes payés aux canadiens seront exempts de l'impôt anglais tant que la compagnie tirera au moins 90% de ses profits du Canada. Cette décision porte donc automatiquement le dividende de la Hudson Bay à 58.7 cents par action au lieu des 34.5 cents, ce que recevaient antérieurement les actionnaires canadiens.

JEFFERSON LAKE

Le taux trimestriel des dividendes payés par Jefferson Lake Patrochemical du Canada vient d'être porté à 10 cents par action. Auparavant, la compagnie payait un dividende de sept cents et demi par trimestre.

McALLISTER

Malgré une augmentation de ses profits, McAllister Towing, une entreprise de remorquage de bateaux, la compagnie a décidé de suspendre temporairement le paiement de dividendes à cause des investissements considérables que doit faire la compagnie l'an prochain.

Lafferty, Harwood & Co. Ltd.

Conseillers Financiers

Analyse et sélection de titres

pour les sociétés

et les portefeuilles privés.

1010 Beaver Hall Hill

Montréal

Fluctuations

perspectives

Deux vedettes:

L'Hydro-Québec et Montréal

Le marché obligataire au cours de la semaine dernière a été particulièrement ferme. A New-York, plusieurs longues échéances ont gagné un point ou plus. L'émission de \$60 millions de l'Hydro-Québec a été particulièrement bien reçue. Ces débentures qui écherront le

premier janvier 1993, comportent un coupon de 6 1/4% et ont été offertes à \$99.50, pour donner un rendement de 6.29%. L'émission a été rapidement souscrite et vendredi les débentures se transigeaient entre \$100.75 et \$101.25. C'est un des plus grands succès jamais remportés par une émission du Québec à New-York. Wall Street regagne confiance dans le marché obligataire. On croit de plus en plus que la Federal Reserve Bank relâchera quelque peu la restriction du crédit. Il semble de plus en plus assuré que le gouvernement américain allégera le crédit en imposant de nouvelles taxes. En appuyant sur la politique fiscale pour arrêter le surchauffement de l'économie, Washington pourrait libéraliser quelque peu le crédit.

Sur le marché obligataire canadien, la grande vedette fut, sans discussion, la ville de Montréal qui a mis sur le marché une émission de \$27,634,000. Cette émission comporte plusieurs échéances. \$6,912,000 sont des obligations échéant d'ici 10 ans. Le reste de l'émission est divisé également entre deux échéances; une de 25 ans et une autre de 40 ans. Cette émission a été rapidement souscrite. Les 40 ans ont presque toutes été acquises par des institutions financières. Les obligations qui comportent un coupon de 7%, ont été émises à escompte pour donner un rendement de 7.31%. Les 25 ans commandaient, à la fermeture vendredi, une prime de 3/4. Une autre émission, celle de Qué-

bec Téléphone, a été aussi rapidement souscrite. Il s'agit de \$5 millions d'obligations, 7%, échéant dans 22 ans. Ces obligations qui furent offertes au pair, se transigeaient à la fermeture vendredi entre \$100.75 et \$101.25. Quant au reste du marché canadien, il a suivi la hausse de New-York. Les 4 1/2% de 1983 du gouvernement du Canada ont gagné 75 cents pour atteindre \$84 1/4-85. Leur rendement est de 5.92%. Les obligations de la Province de Québec ont aussi connu des gains. À titre d'exemple, les 6 3/4% de 1986 ont grimpé de un quart de point.

La bourse pour sa part a enregistré une légère baisse. Les principaux titres perdants furent les valeurs de nickel et surtout Falconbridge. Texaco, à \$68.25 a perdu \$2.75, malgré que la compagnie ait annoncé le fractionnement de ses actions. Parmi les perdants, signalons aussi Pine Point Mines, Hudson Bay Mining and Smelting, Trans Canada Pipe Lines et Interprovincial Pipe Lines. Les banques ont aussi donné des signes de faiblesse. Comme l'indique le tableau sur la page opposée, les pétroles de l'ouest ont été très actifs.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration de **Financial Times** COTE À MIDI 16 décembre 1966

INDUSTRIELS

| Rendement | | COTE À MIDI | | SEMAINE EN COURS | |
|-----------|--------|-------------|--------|------------------|----------|
| 1966 | 1966 | 1966 | 1966 | 1966 | 1966 |
| 5.4 | 10.4 | 13 1/2 | 9% | Abilbil P | 1.20 |
| 2.2 | 7.9 | 6 | 4.50 | Acklands | 1.10 |
| 6.6 | 25 | 25 | 2.50 | Alcan | 1.50 |
| 1.4 | 27.5 | 64 1/2 | 33 1/2 | Agnew S | .50 |
| 3.9 | 18.1 | 39 1/2 | 27 1/2 | Alta Gas | 1.20 |
| 5.6 | 13.9 | 19 | 14 1/2 | Alta N Gas | .80 |
| 3.7 | 13.5 | 11 | 8 1/2 | Algonia C | .25 |
| 4.6 | 8.0 | 36 | 21 | Algonia St | 1.00 |
| ... | ... | ... | ... | Algonia W | .15 |
| ... | ... | ... | ... | Algonia X | .65 |
| ... | ... | ... | ... | Alliance Cr | .60 |
| 3.3 | 15.9 | 40 1/2 | 29 1/2 | Alcan Alum | 1.00 |
| 5.3 | 48 1/2 | 33 1/2 | 23 1/2 | Alcan 1st | 1.00 |
| 5.7 | 23 | 18 1/2 | 14 1/2 | Alcan 2nd | 1.00 |
| 5.4 | 9.6 | 27 1/2 | 17 1/2 | Am Met Tr | 2.25 |
| 7.4 | 8.1 | 11 1/2 | 9 1/2 | Ang C Pip | .70 |
| 6.7 | 4.7 | 42 1/2 | 33 1/2 | Ang T Wts | 1.12 1/2 |
| 5.8 | 5.2 | 52 1/2 | 40 | Ang T Wts | 2.65 |
| 6.2 | 27.2 | 12 1/2 | 10 | Ang-Scan | 2.90 |
| 7.6 | 1.9 | 1.90 | .25 | Ang-Scan | 1.00 |
| 2.6 | 12.0 | 29 | 18 1/2 | Anthes A | .50 |
| 1.8 | 13.6 | 25 | 24 1/2 | Anthes B | .50 |
| 5.9 | 5.8 | 102 | 87 | Argus C | 1.00 |
| 3.6 | 2.0 | 14 1/2 | 9 1/2 | Argus C | .48 |
| 5.7 | 4.9 | 4 1/2 | 3 1/2 | Argus C | .48 |
| 5.8 | 5.1 | 50 1/2 | 44 1/2 | Asbestos | 2.70 |
| 6.1 | 4.8 | 15.0 | 11 1/2 | Asbestos | 2.70 |
| 4.8 | 15.0 | 25 1/2 | 18 1/2 | Ashdown A | .60 |
| 6.7 | 10 1/2 | 10 1/2 | 6 1/2 | Ashdown A | .60 |
| 6.9 | 8.6 | 21 1/2 | 17 1/2 | Ashdown A | .60 |
| 6.8 | 9.6 | 88 | 88 | Ashdown A | .60 |
| 6.5 | 10.3 | 10 1/2 | 10 | Ashdown A | .60 |
| 6.0 | 6.0 | 23 1/2 | 19 1/2 | Ashdown A | .60 |
| 4.5 | 13.8 | 10 1/2 | 8 1/2 | Auto Elec | 1.00 |
| 4.6 | 12.6 | 33 1/2 | 28 | Auto Radio | 1.00 |
| 4.5 | 157 | 108 | 108 | Avco Delta | .50 |

Moyennes de la semaine

| MONTREAL | | TORONTO | |
|----------|--------|---------|--------|
| Indus | Pub | Indus | Pub |
| 143.51 | 147.16 | 149.99 | 131.20 |
| 148.72 | 147.62 | 149.73 | 129.95 |
| 148.27 | 147.17 | 148.21 | 129.95 |
| 146.68 | 145.70 | 147.51 | 129.95 |
| 146.68 | 145.70 | 147.51 | 129.95 |

| NEW YORK | | DOW JONES | | LONDON | |
|----------|--------|-----------|--------|--------|--------|
| Indus | Transp | Indus | Transp | Indus | Transp |
| 44.93 | 44.69 | 44.51 | 44.51 | 44.51 | 44.51 |
| 44.93 | 44.69 | 44.51 | 44.51 | 44.51 | 44.51 |
| 44.93 | 44.69 | 44.51 | 44.51 | 44.51 | 44.51 |
| 44.93 | 44.69 | 44.51 | 44.51 | 44.51 | 44.51 |

| CANADIAN | | SEMAINE EN COURS | |
|----------|------|------------------|--------|
| Indus | Pub | 1966 | 1966 |
| 1.3 | 12.5 | 330 | 330 |
| 5.8 | 15.2 | 14 1/2 | 9 1/2 |
| 4.9 | 8.7 | 40 | 28 1/2 |
| 5.8 | 8.7 | 40 | 28 1/2 |

| CANADIAN | | SEMAINE EN COURS | |
|----------|------|------------------|--------|
| Indus | Pub | 1966 | 1966 |
| 5.8 | 15.2 | 14 1/2 | 9 1/2 |
| 4.9 | 8.7 | 40 | 28 1/2 |
| 5.8 | 8.7 | 40 | 28 1/2 |
| 5.8 | 8.7 | 40 | 28 1/2 |

LAKE DUFALT

Vendredi dernier, Lake Dufault Mines était la grande vedette boursière de la journée et clôturait à \$12.25, pour un gain de \$2.45. Lake Dufault vient d'annoncer une seconde découverte 3 milles au sud de son gisement principal. Il y a un mois, Lake Dufault faisait part d'une première découverte. Un second forage, à 300 pieds du premier, a donné aussi d'excellents résultats. La présence d'un filon riche en cuivre et en zinc apparaît maintenant certain. Cette nouvelle est d'une grande importance pour la compagnie, puisque l'on considèrerait, lors de la mise en exploitation de Lake Dufault, il y a quelques années, que les réserves étaient suffisantes pour seulement 4 à 5 années de production.

DENAUT LIMITÉE

24 semaines au 12 novembre 1966
 Ventes \$ 14,491,586 \$ 13,378,470
 Profit \$ 152,786 \$ 122,616
 Par action 25 cents 20 cents

DISTILLERS SEAGRAMS

DISTILLERS SEAGRAMS
 3 mois clos 31 octobre
 Ventes \$347,334,000 \$307,374,000
 Profit \$ 16,709,000 \$ 15,100,000
 Par action 95 cents 86 cents

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
 DIVIDENDE No 222

Avis est donné, par les présentes, que le dividende no 222 de vingt cents (20c) par action pour le trimestre finissant le 31 décembre 1966 et un supplément de cinq cents (5c) par action ont été déclarés payable sur les actions de la Compagnie, le mercredi 1er février 1967 aux actionnaires inscrits avant la fermeture des affaires le lundi 2 janvier 1967. Par ordre du Conseil. Le secrétaire, J. W. YOUNGER, Hamilton, Canada, Le 12 décembre 1966.

Bourse et placement

par Michel VIBIEN

Anthes Imperial Ltd.

DIRECTION ÉCLAIRÉE ET EXPANSION COORDONNÉE

Au cours d'un brillant exposé sur son entreprise le président d'Anthes Imperial, M. D.G. Willmot, expliquait dernièrement aux analystes financiers la structure, les fonctions et les objectifs de sa compagnie avec une clarté et une franchise peu communes. A la différence d'une allocation maigre entendue antérieurement sur CAE Industries - entreprise similaire par son activité diversifiée - la seconde apportait le témoignage tangible d'une direction éclairée menant une action concertée se soldant par des résultats fort satisfaisants. Voici ce qui constitue une somme de qualités humaines qui représentent l'atout majeur du succès d'une compagnie.

Comme nous le verrons, la direction d'une telle société impose un éclectisme qui ne peut être le fait d'un seul homme mais d'une équipe de cadres énergiques et compétents.

Fait rare en notre pays Anthes Imperial doit son expansion rapide à l'absorption en 1964 de John Wood Co, une société américaine d'ampleur égale à elle-même. Actuellement notre affaire représente le groupement d'une douzaine de sociétés aux activités variées. Ce sont des fabricants de :

- matériaux de construction tels que tuyauteries, radiateurs, chaudières, réservoirs et tubulures pour échafaudages etc.

- du matériel de distribution des distillés du pétrole tels que pompes à essences, réservoirs et équipements connexes.

- du matériel de bureau, formules de bureaux.

- du matériel de distribution par machines automatiques.

C'est l'usine canadienne la plus importante de tuyaux de drainage en fonte, de matériel de bureau et d'échafaudages. C'est l'un des trois plus gros fabricants de pompes à essence aux Etats-Unis.

Le fil directeur de ces activités multiples est relié au travail des métaux, travail qui aboutit à un produit élaboré parfois aussi simple qu'un classeur métallique mais tendant vers un tout plus complexe comme une pompe distributrice d'essence ou une machine à sous. Les programmes et plans d'avenir consistent à mener le conglomerat d'usines ou d'entreprises à la fabrication d'ensembles perfectionnés, de machines utilisées par la masse des consommateurs.

L'art ou le savoir faire de cette entreprise est d'acquiescer des actifs en absorbant d'autres entreprises pour les utiliser plus efficacement et avec une meilleure rentabilité selon les objectifs de production établis par la politique à long terme citée plus haut.

Anthes Imperial dépendait il y a dix ans d'un seul secteur économique: la construction; après le programme de diversification suivi depuis le marché des produits se subdivise maintenant de la façon suivante: marchés institutionnels et commerciaux 11%, industriels 7%, pétroles 20%, contrats militaires 5%, agriculture 5%, distribution par machines automatiques 8%. La construction ne représente plus que 44% du total des marchés.

La situation financière de la compagnie est saine. Pour un actif de \$46 millions, en 1965, le fonds de roulement représente une masse puissante de \$20 millions. La capitalisation favorise le détenteur d'actions ordinaires puisque le rendement du capital investi par actions ordinaires atteignait 23% en 1965. Cela provient de la répartition suivante: dette à long terme \$10.7

millions, actions privilégiées \$7.3 millions, actions ordinaires \$7 millions et surplus \$9 millions.

Le tableau ci-joint illustre la progression des résultats bruts et des bénéfices, ils sont singulièrement convaincants de l'efficacité de la direction.

Il convient pourtant de tempérer notre enthousiasme en mentionnant primo que les conditions économiques étaient particulièrement florissantes au cours des années indiquées et que secundo les perspectives de 1967, pour la compagnie,

ne sont pas aussi favorables que durant l'exercice actuel. Les contractions des investissements privés et l'inflation se combineront pour réduire le rythme de progression. Il est pratiquement impossible de

mesurer les effets du ralentissement prévu dans les affaires de la compagnie en 1967 de sorte nous serions enclin à placer une limite de \$20 comme prix à payer pour ce placement. Le rendement de l'action "A" est de 2.6% à ce cours.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE ANTHES IMPERIAL LTD AU 31 DECEMBRE en millions de \$

| | 1966 | 1965 | 1964 | 1963 | 1962 | 1961 |
|---------------------------------|-------------|-----------|---------------|----------|---------|-------------|
| estimations | \$90.0 | \$78.9 | \$78.2 | \$29.7 | \$27.1 | \$20.5 |
| Bénéfice d'exploitation | - | 10.6 | 8.2 | 4.1 | 3.6 | 2.8 |
| Impôts | - | 4.2 | 2.7 | 1.3 | 1.2 | 0.9 |
| Bénéfice net | 4.38 | 3.21 | 2.55 | 1.29 | 1.14 | 0.97 |
| Marge bénéficiaire nette | 4.9% | 4.8% | 3.3% | 4.3% | 4.6% | 4.7% |
| Bénéfice net par action ord. | \$ 2.05 | \$ 1.77 | \$ 1.18 | \$ 0.79 | \$ 0.71 | \$ 0.58 |
| Nb actions en circulation (000) | 1,960 | 1,932 | 1,894 | 1,426 | 1,396 | 1,387 |
| Cote Haut-Bas | \$29-18 7/8 | 24-17 1/4 | 15 1/4-10 1/4 | 11 1/4-7 | 8-5 1/2 | 6 1/8-3 1/2 |

| Rapport | | 1966 | | Dividendes | | RENDEMENT | | SEMAINE EN COURS | | | | | |
|---------|--------|--------|--------|-------------|----------|-----------|--------|------------------|-----------|--------|---------|-------|---|
| gains | Prix/ | 1966 | 1965 | bas | Titres | 6 mois | 6 mois | haut | ferme | | | | |
| tout | Bene | 1966 | 1965 | bas | Titres | ou | ou | haut | ferme | | | | |
| 1966 | 1965 | 1966 | 1965 | 1966 | 1965 | ou | ou | haut | ferme | | | | |
| 2.3 | 14.8 | 34 | 27 | Crain | .60 | 72 | 2.15 | 31 | 30% | 30% | - 1% | 2 | |
| 3.7 | 17.7 | 24 | 24 | Crain Fan | 1.75 | 2.00 | 2.05 | 34 | 34 | 34 | - | 1 | |
| 10.9 | 5.9 | 9 | 5 | Credit M-G | .70 | .60 | 66Feb | .94 | 5 1/2 | 5 1/2 | - | 1 | |
| 8.9 | 2.6 | 9 | 6 | Cr SI L | .60 | .60 | Dec | 2.67 | 5 1/2 | 5 1/2 | - | 1 | |
| 2.4 | 10.8 | 7 1/2 | 4 | Crustbrook | .15 | .15 | Dec | 2.67 | 5 1/2 | 5 1/2 | - | 1 | |
| 3.0 | 7.7 | 2 1/2 | 4 | Crustbrook | 3.00 | 3.00 | Dec | 10.68 | 11 1/2 | 11 1/2 | - | 1 | |
| 4.1 | 13.8 | 63 1/2 | 46 | Cr Trust | 3.00 | 2.00 | Dec | 3.54 | 43 1/2 | 43 1/2 | - | 1 | |
| 5.5 | 10.18 | 16 | 13 | Crows Nest | .75 | .75 | Dec | 1.37 | 13 1/2 | 13 1/2 | - | 1 | |
| 4.8 | 16.0 | 52 1/2 | 48 1/2 | Cr Zebra | 2.00 | 2.00 | Dec | 3.03 | 5 1/2 | 5 1/2 | - | 1 | |
| 6.0 | 11.9 | 29 1/2 | 20 | Cr Z Can A | 1.20 | 1.20 | Dec | 1.68 | 20 1/2 | 20 1/2 | - | 1 | |
| 3.5 | 11.1 | 16 1/2 | 10 | Crush Int | .24 | .40 | Nov | 1.01 | 11 1/2 | 11 1/2 | - | 1 | |
| 2.4 | 5.0 | 3.50 | 2.70 | Cygnus A | .10 | .10 | Dec12m | 2.0 | 4.65 | 4.65 | +20 | 107 | |
| 5.2 | 23 | 19 1/2 | 11 | D | 1.10 | 1.10 | Dec12m | 2.54 | 21 1/4 | 21 1/4 | + 1/2 | 3 | |
| 4.6 | 8.9 | 17 1/2 | 12 1/2 | Dale Ross | .35 | .60 | Dec | 1.44 | 13 1/4 | 13 1/4 | + 1/2 | 1 | |
| 6.6 | 9 | 9 1/4 | 8 1/4 | " A | .61 | .60 | Dec | 2.05 | 9 | 9 | - | 1 | |
| 7.0 | 105 | 90 1/2 | 70 | Dalex pfd | 7.00 | 7.00 | Sept | 26.38 | 88 | 100 | - | 1 | |
| 6.5 | 40 1/2 | 40 1/2 | 30 | Dale Fr | 3.00 | 3.00 | Mar | 3.00 | 46 1/2 | 46 1/2 | - | 1 | |
| 5.9 | 2.80 | 1.50 | 1.50 | Della EI | .60 | .60 | 66Apr | 2.7 | 1.75 | 1.50 | +15 | 11 | |
| 7.7 | 14 | 9 1/4 | 9 1/4 | Dellona | .20 | .20 | Dec | 1.20 | 9 | 9 | - | 1 | |
| 2.2 | 30.2 | 11 1/4 | 11 1/4 | Denault | .16 | .16 | 66May | 24 | 1.6 | 1.6 | - | 31 | |
| 3.0 | 13.0 | 39 1/2 | 27 1/2 | Dist Seag | 1.00 | 1.00 | 66Jul | 2.57 | 33 1/2 | 33 1/2 | - | 126 | |
| 5.3 | 23.2 | 39 1/2 | 18 | D | 1.50 | 1.50 | Sept | 1.58 | 39 1/2 | 39 1/2 | + 3 1/2 | 503 | |
| 1.7 | 39.8 | 25 | 13 1/2 | D Ang Inv | .43 | .30 | 66Apr | .44 | 15 | 20 | - | 173 | |
| 5.9 | 7.6 | 101 | 83 | " pfd | 5.00 | 5.00 | 66Apr | 27.53 | 81 | 81 | - | 1 | |
| 4.8 | 1.01 | 28 1/2 | 16 1/2 | D Bridge | .50 | .50 | 66Oct | 2.45 | 18 | 17 1/2 | - | 26 | |
| 1.5 | 5.5 | 75 | 59 1/2 | D | 1.03 1/4 | 1.03 1/4 | 66Mar | 12m.79 | 3.80 | 3.80 | 3.80 | 2 | |
| 6.3 | 7.5 | 12 1/2 | 9 1/4 | D Corset | .60 | .60 | Dec | 1.27 | 10 | 9 1/4 | - | 8 | |
| 3.8 | 10.6 | 19 1/4 | 14 | D | 1.00 | 1.00 | Dec | 1.50 | 16 | 16 | - | 2 | |
| 5.8 | 32 | 25 1/2 | 17 1/2 | D | 1.75 | 1.75 | Dec | 25.16 | 29 1/2 | 33 | - | 6 | |
| 3.1 | 15.9 | 19 1/2 | 13 | D Elect | .40 | .40 | Dec | .82 | 13 1/2 | 13 | - | 1 | |
| 6.0 | 103 | 99 | 91 | D | 5.75 | 5.75 | Dec | 24.84 | 3.00 | 95 | - | 1 | |
| 5.3 | 4.60 | 4.60 | 4.60 | Dom Fab | .16 | .16 | Dec | .549 | 3.00 | 95 | - | 1 | |
| 6.2 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | " A pfd | .32 | .32 | Dec | .549 | 3.00 | 95 | - | 1 | |
| 3.3 | 11.3 | 29 1/4 | 17 1/4 | D Foundry | .60 | .60 | Dec | 1.61 | 18 1/4 | 17 1/4 | - | 173 | |
| 4.6 | 18.8 | 16 1/4 | 12 1/4 | D | 1.20 | 1.20 | 66Sept | .69 | 13 1/2 | 13 | - | 37 | |
| 4.7 | 17 1/2 | 14 | 14 | D | .70 | .70 | Sept | 6.40 | 14 | 14 | - | 1 | |
| 3.6 | 22.2 | 10 1/2 | 6 | D | .50 | .25 | Oct | .31 | 6 1/2 | 6 1/2 | - | 1 | |
| 8.2 | 13.7 | 28 | 11 | D | 1.60 | .90 | Oct | .80 | 13 1/2 | 11 1/2 | - | 2 1/2 | |
| 3.7 | 25.6 | 15 1/2 | 10 | D | .32 | .32 | Sept | 3.1 | 10 1/2 | 10 1/2 | - | 1 | |
| 5.9 | 48 | 41 1/2 | 31 | D | 2.50 | 2.50 | Dec | 7.24 | 42 1/2 | 41 1/2 | - | 1 | |
| 3.9 | 25.7 | 16 1/4 | 9 1/4 | D Steel & C | .40 | .40 | Dec | .34 | 8 1/2 | 8 1/2 | - | 1 | |
| 5.9 | 13.9 | 25 1/2 | 17 1/2 | D | 1.20 | 1.20 | 66Sept | .66 | 18 1/2 | 18 1/2 | - | 74 | |
| 6.2 | 9.0 | 21 1/2 | 16 | Domtar | 1.00 | 1.00 | Dec | 1.80 | 16 1/2 | 16 1/2 | - | 104 | |
| 5.3 | 21 1/2 | 18 | 14 | " pfd | 1.00 | 1.00 | Dec | 88.82 | 18 | 18 | - | 70 | |
| 4.2 | 9.5 | 33 1/2 | 24 | D | 1.20 | 1.20 | 66Mar | 52.75 | 11 1/2 | 11 1/2 | - | 53 | |
| 5.7 | 8.4 | 9 1/4 | 7 | Donohue | .40 | .40 | Dec | .83 | 7 1/2 | 7 | - | 1 | |
| 4.7 | 8.2 | 22 | 16 | D | .75 | .75 | Dec | 2.68 | 18 | 18 | - | 1 | |
| 6.9 | 9.1 | 10 1/2 | 7 | D | .80 | .80 | Dec | 3.50 | 8 | 8 | - | 1 | |
| 7.9 | 5.8 | 9 1/2 | 7 | Drum W | .75 | .60 | Dec | 1.32 | 7 | 7 | - | 1 | |
| 2.7 | 23.7 | 46 1/2 | 35 | D | 1.15 | 1.15 | Sept | 1.33 | 37 | 35 1/2 | - | 50 | |
| 5.6 | 9.2 | 9 1/2 | 7 | Dupuis A | .35 | .55 | Jan | 7 | 7 1/2 | 7 1/2 | - | 1 | |
| 36.9 | 10 | 10 | 10 | Eagle S | .22 | .22 | Dec | .22 | 7 1/2 | 8 1/2 | - | 1 | |
| 4.5 | 10 | 24 | 21 1/2 | E | 7.00 | Mar | 16.90 | Sept | .64 | 32 | - | 1 | |
| 3.6 | 16.0 | 48 | 32 | E | 1.40 | Dec | 4.42 | Jun | 1.22 | 38 | 40 | - | 1 |
| 3.8 | 13 1/4 | 9 | 40 | E | .40 | Dec | 4.45 | Sept | 19m.34 | 10 1/2 | 10 1/2 | - | 1 |
| 5.8 | 50 | 43 | 30 | E | 2.50 | Dec | 7.08 | Sept | 19m.39 | 31 | 33 | - | 1 |
| 9.9 | 39 | 39 | 30 | E | 2.00 | Dec | 3.29 | Sept | 19m.10.73 | 1.50 | 1.50 | - | 1 |
| 2.3 | 25.0 | 1.50 | 1.50 | Electra Inv | .03 1/2 | .04 | Mar | .66 | 1.50 | 1.50 | - | 1 | |
| 5.0 | 8.4 | 27 1/2 | 15 1/2 | Electrolux | .80 | .80 | Dec | 1.91 | 17 1/2 | 17 1/2 | - | 3 | |
| 3.5 | 9.4 | 16 | 12 | E | .40 | .45 | Dec | 1.32 | 15 | 14 1/2 | - | 10 | |
| 9.5 | 7.2 | 7 1/2 | 5 1/2 | Emp Life | .50 | .50 | Dec | .73 | 5 1/2 | 5 1/2 | - | 1 | |
| 10.0 | 12.0 | 4.00 | 2.50 | " B | .60 | .60 | Dec | 1.25 | 6 | 6 | - | 1 | |
| 12.5 | 4.8 | 4.00 | 1.25 | " B | .60 | .60 | Dec | 1.25 | 6 | 6 | - | 1 | |
| 9.5 | 6.3 | 12 1/2 | 7 1/4 | Exquisite | .70 | .70 | 66Feb | 1.15 | 8 1/2 | 8 1/2 | - | 4 | |
| 6.8 | 3.2 | 3.10 | 2.5 | " A wts | .60 | .60 | 66Feb | 17.30 | 1.65 | 2.05 | - | 42 | |
| 4.2 | 11.6 | 6.00 | 4.00 | Fabi | .20 | .20 | Dec | .41 | 4.50 | 5.00 | - | 1 | |
| 3.8 | 16.7 | 113 | 79 1/2 | F | 3.50 | 3.50 | Dec | 5.47 | 83 | 88 | + 1 1/2 | 213 | |
| 3.9 | 22.0 | 21 1/4 | 24 | F | 1.00 | 1.00 | Dec | 1.40 | 31 1/4 | 30 1/4 | - | 9 | |
| 4.8 | 10.5 | 5 1/2 | 3.0 | F | 1.50 | 1.40 | 66Mar | .08 | 2.90 | 2.90 | - | 2 | |
| 3.7 | 36.3 | 3 1/2 | .40 | F | .15 | .25 | 66Jul | .83 | 6 | 6 | - | 34 | |
| 4.0 | 7.3 | 8 1/4 | 5 | F | 1.20 | 1.20 | Jun | 1.66 | 3.25 | 3.25 | - | 1 | |
| 1.3 | 16.7 | 1 1/2 | 1 | F | .10 | .10 | 66Apr | .48 | 13 | 18 | - | 1 | |
| 2.8 | 5.1 | 17 | 13 1/2 | F | .25 | .40 | Dec | 2.76 | 13 1/2 | 15 1/2 | - | 61 | |
| 2.4 | 15.0 | 32 | 20 | F | .45 | .45 | 66Jun | 9.93 | 27 | 27 | - | 1 | |
| 5.7 | 13.0 | 158 | 120 | F | 2.10 | 2.40 | Dec | 6.33 | 44 1/2 | 42 1/2 | - | 1 | |
| 4.2 | 59.0 | 13 1/2 | 10 | F | 5.00 | 5.00 | Dec | 9.25 | 121 1/2 | 120 | - | 1 1/2 | |
| 3.0 | 4.0 | 76 1/2 | 55 | F | 1.91 | 2.75 | 66Jun | 23.38 | 67 | 21 1/2 | - | 1 | |
| 4.2 | 4.8 | 9 1/2 | 7 | F | 1.40 | 1.40 | Dec | 2.44 | 4.20 | 4.50 | - | 13 | |
| 1.0 | 13.0 | 11 | 10 | F | 1.00 | 1.00 | 66Jun | 2.21 | 55 | 55 | - | 253 | |
| 4.2 | 4.8 | 6 1/2 | 4.50 | Freiman | .20 | .20 | 66Mar | 7.31 | 23 | 23 | - | 1 | |
| 7.3 | 5.3 | 5.00 | 3.30 | F | 1.62 1/2 | 1.62 1/2 | Sept | 2.7 | 12 1/2 | 12 1/2 | - | 1 | |
| 4.1 | 9.4 | 1.3 | 8 1/4 | Fruehauf | .50 | .50 | Dec | 1.31 | 12 1/2 | 12 1/2 | - | 1 | |
| 5.4 | 5.8 | 6 | 3 1/4 | Furlong | .20 | .20 | Dec | .64 | 4.10 | 3.70 | - | 4 | |
| 7.8 | 1.1 | 1.35 | .55 | " wts | .48 | .48 | Dec | .64 | 6 | 6 | - | 1 | |
| 3.7 | 8.0 | 8 1/2 | 6 1/4 | Gen Baker | .23 1/2 | .25 | 66Apr | .84 | 6 1/2 | 6 1/2 | - | 1 | |
| 6.4 | 12.7 | 71 | 44 1/2 | Gen Dev | 1.00 | 1.00 | Dec | 4.48 | 55 1/4 | 55 1/4 | - | 1 | |
| 6.4 | 9.7 | 115 | 71 1/2 | Gen Motors | 5.25 | 4.55 | Dec | 7.41 | 72 1/2 | 74 | - | 5 | |
| 10.0 | 10.3 | 3.00 | 2.20 | GP Drill | .20 | .20 | 66Mar | .29 | 2.70 | 2.70 | - | 1 | |
| 4.1 | 5.4 | 40 1/2 | 33 | Gen Pr A | 1.25 | 1.50 | Dec | 6.90 | 38 1/2 | 38 1/2 | - | 5 | |
| 4.0 | 5.5 | 41 | 36 1/2 | " B | 1.25 | 1.50 | Dec | 6.90 | 8 1/2 | 8 1/2 | - | 1 | |
| 6.0 | 97 | 83 | 73 | GS Wares | 5.00 | 5.00 | Dec | 5.72 | 83 | 83 | - | 1 | |
| 8.2 | 6.0 | 6 1/2 | 3 1/2 | G | .40 | .60 | 66Jun | .02 | 4.70 | | | | |

L'opposition des Américains s'intensifie

Le débat sur le pipeline nord américain prend une mauvaise tournure pour la Trans Canada Pipe Lines. Le conseiller de la Federal Power Commission des Etats-Unis, M. George Lewnes, n'a pas ménagé ses mots lorsqu'il a déclaré que l'application de la Trans Canada Pipe Lines, devant la Federal Power Commission, était une fausse représentation. M. Lewnes recommande de rejeter en bloc l'application de la Trans Canada Pipe Lines.

On se souviendra qu'après avoir soumis son projet de gazoduc canado-américain, la Trans Canada Pipe Lines s'était butée à un refus du gouvernement canadien. Trans Canada avait, malgré tout, réussi à maintenir sa demande devant la Federal Power Commission en soulignant qu'elle était en train de négocier un accord avec le gouvernement, ce qui, d'ailleurs, fut

fait. Le gouvernement a consenti à ce que la Trans Canada construise une seconde pipeline qui passerait par le nord des Etats-Unis, mais à condition que Trans Canada lui donne l'assurance que l'actuelle pipeline du nord de l'Ontario demeurerait la principale source d'approvisionnement en gaz naturel de l'est du Canada. Trans Canada a par la suite prétendu que son accord avec le gouvernement du Canada ne modifiait en rien le projet du nouveau gazoduc.

Or tout semble indiquer maintenant que la Trans Canada se verra forcée de déposer une nouvelle de-

mande. C'est donc dire que les démarches reprendront de zéro et que les chances de succès sont plutôt minces, étant donné les pressions des milieux intéressés aux Etats-Unis.

En taxant les demandes de la Trans Canada de fausses représentations, M. Lewnes se réfère à quelques points de la demande de la Trans Canada. Dans sa demande originale, la Trans Canada avait souligné qu'elle se proposait de construire un second gazoduc principalement pour desservir le marché canadien. Or à cause des limitations posées par le gouver-

nement fédéral, ce ne serait apparemment plus le cas et le nouveau gazoduc devrait apporter des montants considérables de gaz aux Etats-Unis pour être rentable.

L'est du Canada souffre actuellement d'une pénurie de gaz naturel et la pipeline actuelle qui traverse le nord de l'Ontario, fonctionne à pleine capacité, si bien que les distributeurs canadiens de gaz naturel sont obligés d'importer de plus en plus de gaz pour satisfaire à la demande. La Trans Canada préférerait au lieu de construire un second gazoduc parallèle à la pipeline actuelle, construire un ga-

zoduc qui, partant de la frontière Alberta-Saskatchewan, emprunterait le nord des Etats-Unis près de Port Arthur en Ontario pour aboutir à Sarnia dans la même province. Ce chemin a l'avantage de couper les coûts de construction car la nature du sol est plus favorable au nord des Etats-Unis qu'au nord de l'Ontario. Un projet passant par les Etats-Unis aurait aussi l'avantage d'être rentable plus rapidement, puisque la compagnie pourrait exporter le surplus de gaz à des distributeurs américains.

De plus, ce projet qui porte le nom de Great Lakes Natural Gas Transmission est financé conjointement par Trans Canada et American Natural Gas Co. Cette alliance est particulièrement précieuse en période de restriction du crédit.

SHAWINIGAN CHEMICALS

Lors d'une récente assemblée du Conseil d'Administration, M. Vincent N. Hurd a été nommé Administrateur de la Shawinigan Chemicals Limited et muté Président et Chef de la Direction.

Gradué de l'Université Penn State en 1942, M. Hurd a travaillé à la Gulf Oil Corporation comme Ingénieur au Laboratoire de Recherche. Durant ses 23 ans de service avec Gulf, M. Hurd a tenu plusieurs positions directrices, de même que Directeur du Développement Technique au service des produits pétrochimiques à Pittsburgh, Pa. ainsi que Directeur des Produits Pétrochimiques pour la compagnie Gulf Eastern à Londres, Angleterre.

A l'automne 1965, M. Hurd a été élu Vice-Président Exécutif de Shawinigan à Montréal, P.Q.

FONDS MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Table of mutual funds with columns for fund name and Achat Vente values.

MINES ET PETROLES

Table of mining and oil stocks with columns for company name, price, and change.

VENTES (OO) Hour Box

Table of commodity sales with columns for item name, price, and change.

VENTES (OO) Hour Box

Table of commodity sales with columns for item name, price, and change.

VENTES (OO) Hour Box

Table of commodity sales with columns for item name, price, and change.

Hors-listes

Table of off-listed stocks with columns for company name and price.

Les fonds mutuels sont administrés par des gens compétents

Le récent rapport de la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) sur les entreprises financières, tels les fonds mutuels, qui se chargent d'investir l'argent des épargnants, n'aurait pas reçu de la presse en général un traitement équitable, selon le président de l'Association canadienne des fonds mutuels, M. Allan Manfred.

"Perdues dans les grosses manchettes sur les réformes secondaires à effectuer dans la gérance et l'administration des fonds mutuels, a-t-il dit, se trouvaient les importantes conclusions générales du rapport: 1... les fonds mutuels et d'autres entreprises dans l'industrie des investissements offrent un moyen sain et utile au public épargnant..." 2. "pour résumer, les entreprises en investissements sont admirablement bien dirigées par des personnes compétentes et le bilan général de l'industrie est l'un de ceux dont on peut être justement fier".

Grande popularité

La SEC, comme on l'appelle, a attiré l'attention du public sur la croissance rapide et la popularité des fonds mutuels qui, de 1940 à 1966, ont augmenté leurs actifs aux Etats-Unis de \$450 millions à plus de \$38 milliards. Une croissance comparable est constatée au Canada alors que pendant la même période l'actif global des fonds mutuels canadiens s'est élevé de \$11 millions à plus de \$2 milliards aujourd'hui.

Le rapport de la SEC attire l'attention sur certains problèmes engendrés par cette croissance extraordinaire, mais ses conclusions générales démontrent qu'il n'est pas nécessaire de transformer radicalement les structures et la réglementation de cette industrie.

Au Canada, l'Association canadienne des fonds mutuels s'est dite prête à coopérer avec les gouvernements qui désirent entreprendre une étude de la situation des fonds mutuels.

Personnel qualifié

Rappelant que l'Association a institué des cours de formation spécialisée pour les représentants des entreprises membres, M. Manfred a déclaré que les fonds mutuels permettent aux petits épargnants d'investir leurs épargnes dans des valeurs diversifiées à rendement élevé et sûr tout en leur offrant l'avantage de participer au développement économique du pays. Ceci requiert les services d'un personnel bien entraîné et compétent.

Par ailleurs, les fonds mutuels qui n'ont pas de tels représentants qualifiés reconnus par l'Association ne

représentent que 6% des avoirs de toute l'industrie.

Dès lors, l'industrie est d'avis que toute réduction de ses frais de vente, tel que le suggère la SEC, aurait pour effet d'empêcher les fonds mutuels de mettre au service des épargnants ce personnel compétent qu'elle doit entraîner et rémunérer. L'industrie d'ailleurs ne fait pas de mystère et le public et les épargnants qui utilisent les fonds mutuels sont bien au courant des frais de vente qui leur sont imposés. D'ailleurs, la grande popularité des fonds mutuels laisse voir que le public et les épargnants reconnaissent qu'ils reçoivent des services équivalant aux frais imposés.

La SEC a aussi attiré l'attention sur le fait que des commissions s'élevant à \$100 millions ont été payées par les fonds mutuels au cours de 1965. Cependant, quand on fait la comparaison pour un investissement moyen de \$10,000, ces commissions représentent seulement \$29 par année, soit considérablement moins que si cet investisseur de \$10,000 aurait à débours

ser s'il entreprenait d'administrer lui-même ses propres épargnes.

Industrie dynamique

L'industrie canadienne des fonds mutuels, dit M. Manfred, est fière de ses réalisations. Les fonds mu-

tuels ne sont pas seulement en concurrence entre eux, mais avec d'autres entreprises financières telles que les compagnies d'assurance et les compagnies de fiducie. Les fonds mutuels font connaître beaucoup plus les charges qu'ils imposent que ne le font d'autres institutions financières.

Il est d'avis qu'une enquête fédérale-provinciale sur les fonds mutuels ne pourra que faire ressortir tous ces avantages dans le meilleur intérêt du public et de la croissance de l'industrie.

Le président du Trust National Ltée

L'assurance-dépôt est acceptable pour les sociétés de fiducie

Les sociétés de fiducie doivent maintenir leurs efforts en vue de consolider leur industrie au moyen d'une législation appropriée, déclarait à Toronto M. J.G. Hungerford, président du conseil de la compagnie du Trust National Limitée.

Prenant la parole à la 69e assemblée annuelle de la compagnie, M. Hungerford a ajouté que ce serait de la sottise "même du point de vue de nos seuls intérêts" de nous relâcher dans nos efforts. "Nous sommes bien conscients de l'inquiétude soulevée récemment par certains accidents survenus dans le monde des finances, a-t-il dit. Même s'ils se sont produits dans des domaines autres que celui des compagnies de fiducie, nous nous rendons compte des répercussions qu'ils peuvent avoir sur tous les intermédiaires de la finance".

M. Hungerford a déclaré que bien que le plan pour la protection des déposants, proposé par l'association des compagnies de fiducie du Canada, avait reçu un accueil favorable de la part des divers gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral avait fait une contre-proposition. Cette proposition, a-t-il dit, impliquerait une assurance-dépôt.

"Bien que ce plan fédéral doive être obligatoire pour les banques à charte et les compagnies de trust autorisées par le gouvernement fédéral, la participation des compagnies de trust provinciales sera facultative. On prévoit que l'avantage de l'assurance-dépôt amènera la participation universelle pour des raisons de concurrence. Ainsi l'objectif du gouvernement fédéral serait de soumettre toutes les compagnies de fiducie à la réglementation fédérale sans violer la constitution.

Pour sa part, M. Harry H. Wilson, président du trust national, a déclaré qu'il n'y avait aucun indice que les restrictions sur les prêts hypothécaires allaient disparaître prochainement.

Selon lui, les fonds hypothécaires "ont été et sont encore très rares et c'est ce qui explique le déclin

de 20 p.c. enregistré dans l'industrie du logement".

Discutant le contrecoup de la hausse des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne de la compagnie, M. Wilson a déclaré que le trust national avait attiré 21,000 nouveaux déposants au cours de l'année, "soit le nombre total des comptes d'épargne il y a dix ans".

Il a ajouté que la plus grande partie des nouveaux comptes d'épargne résultait de l'ouverture de nouvelles succursales. "En moins de dix ans, le nombre de nos bureaux est passé de huit à trente-neuf. Quatre ont été ouverts au cours de l'année dernière. Le total des frais de rénovation, de décoration, d'ameublement, d'équipement, de publicité et de promotion, de même que les déficits d'exploitation des premiers mois ont été absorbés dans les frais généraux au cours de cette période de dix ans".

Nouvelles Financières

VERSATILE

Encore une fois, la Versatile Manufacturing, un fabricant de machinerie de ferme de Winnipeg, rapporte des résultats records pour sa dernière année fiscale. Pour l'exercice clos le 31 août 1966, les ventes de la compagnie ont augmenté de 48%, pour atteindre \$16,816,000. Les profits ont augmenté de 63%, pour s'établir à \$2,252,003, ou \$2.44 par action ordinaire, comparativement à \$1,378,331, ou \$1.50 par action, pour l'exercice précédent. La marge de profits s'est accrue de 2% principalement à cause de méthodes de production plus efficaces pour l'assemblage des combines. Il y eut aussi une légère augmentation de prix pour quelques modèles de machinerie. \$5,508,000 des ventes, ou 32.8%, ont été réalisés aux Etats-Unis, au regard de \$4,687,000, ou 41.2%, pour l'exercice 1965.

La compagnie ne croit pas que les restrictions de crédit affectent considérablement ses ventes. Au contraire, celles-ci devraient augmenter l'an prochain, car les fermiers n'ont pas encore reçu tous les paiements pour les récoltes records de 1966. De nombreux fermiers attendent les derniers paiements de cette récolte pour acheter de la nouvelle machinerie. Au cours du dernier exercice, Versatile a investi \$838,000 dont environ le quart pour l'agrandissement de l'usine des combines.

ALGOMA STEEL

Selon une déclaration de l'administration de Algoma Steel, les ventes et les profits de la compagnie pour 1966 devraient être moindres que ceux de l'exercice 1965. La demande d'acier a été moins forte cette année que l'an dernier. La chute des profits sera plus prononcée que celles des ventes en raison de la hausse du coût de la main-d'oeuvre. Algoma est une des rares grandes entreprises canadiennes qui ne publient pas de résultats trimestriels. C'est là en quelque sorte, la première indication donnée au public sur les profits de Algoma cette année.

CANADIAN FOUNDATION

Canadian Foundation Co. a réalisé d'excellents progrès au cours de l'exercice clos le 31 octobre 1966. Cette compagnie de construction est une filiale de Slater Steel. Les profits de la compagnie s'élevaient à \$1,040,644, après impôts de \$288,000. Le profit par action ordinaire est de 54 cents. L'exercice précédent, clos le 31 octobre 1965, comportait seulement 10 mois à la suite d'un changement de la fin de l'exercice de la compagnie. L'exercice précédent s'était soldé par un profit non imposable de \$718,300. Le carnet de commande de la compagnie pour 1967 apparaît favorable pour les travaux de construction et les contrats de génie. Les opérations maritimes devraient se maintenir à un haut niveau.

SLATER STEEL

Au cours du dernier exercice financier clos le 31 octobre 1966, les ventes de Slater Steel ont augmenté de 5% pour atteindre \$28,734,691 et les profits nets se sont accrus de 9% pour s'établir à \$2,809,217, au regard de \$2,569,497 pour l'exercice 1965. Les profits de 1966 sont équivalents à 91 cents par action ordinaire après avoir tenu compte des dividendes sur actions privilégiées. Slater Steel a émis cette année pour \$240,000 d'actions privilégiées. Pour l'exercice 1965, le profit par action ordinaire avait été de \$1.13.

Fractionnement chez Texaco

La compagnie Texaco réunira bientôt ses actionnaires pour leur demander d'approuver le fractionnement des actions ordinaires de la compagnie sur une base de trois nouvelles actions pour chaque action actuellement en cours. Selon son dernier rapport financier, la compagnie a un capital autorisé de 4,975,526 actions dont 3,238,452 actions sont en cours. Le fractionnement s'effectuera au début de février, si les actionnaires approuvent le projet. Les administrateurs ont déclaré leur dividende trimestriel coutumier de 45 cents. Ce dividende sera payable le 28 février aux actionnaires inscrits au 31 janvier.

Le crédit constructif

Mettez-le à l'œuvre!



au service des Canadiens depuis 1925



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances générales
Assurances-vie, assurances collectives et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TÉL. 842-3451



Gendron & Lefebvre
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,
TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE,
CALCUL ÉLECTRONIQUE

1650 boul. des Laurentides, Edifice
Ville de Laval, P.Q. — 384-1260

JUSQU'EN 1968, LA PRODUCTION DE NICKEL SERA INSUFFISANTE

"En 1966 de nouveau, la consommation de nickel a atteint un chiffre record. C'est aussi la première fois, depuis le milieu des années 50, que les producteurs n'ont pu honorer toutes les commandes reçues." C'est ce qu'a déclaré M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration de The International Nickel Company of Canada, Limited, qui présentait un compte rendu de fin d'année sur l'industrie du nickel.

Les grèves et ralentissements de travail qui ont affecté International Nickel, Falconbridge et la Société Le Nickel ainsi que la pénurie de main-d'oeuvre qui sévit au Canada sont les causes directes de ce déséquilibre entre la demande et la production. Il faut toutefois rechercher la cause profonde dans le fait que, pour la quatrième année consécutive, la demande de nickel a augmenté à un rythme sans pré-

cedent, stimulée principalement par les nombreuses utilisations nouvelles du nickel, la hausse générale de l'activité industrielle et les besoins accrus de la défense aux Etats-Unis.

En 1966, la consommation de nickel du monde libre atteindra, estime-t-on, environ 840 millions de livres, une augmentation de 80 millions de livres par rapport à l'année 1965 qui était déjà une année record. C'est une augmentation d'environ 340 millions de livres, ou de 70%, sur les années 1960, 1961 et 1962, au cours desquelles le niveau de la consommation s'établissait à peu près à 500 millions de livres.

Les producteurs de nickel développent constamment leurs aménagements de production et ils ont encore accéléré en 1966 ces programmes d'expansion. International Nickel a annoncé le 1er no-

vembre sa décision d'exploiter les minerais à basse teneur et à prix de revient élevé des gisements de Pipe Lake, situés dans le nord du Manitoba. Le nouveau projet de Pipe Lake, représente des investissements de l'ordre de \$100 millions et l'entrée en production est fixée à la fin de l'année prochaine.

En Ontario, International Nickel a ouvert deux nouvelles mines en 1966. Quatre autres mines nouvelles et trois nouveaux puits fondés dans des mines déjà en exploitation entreront en production au cours des 2 1/2 prochaines années.

De son côté, la société Falconbridge Nickel Mines Limited a annoncé au cours de l'année qu'elle prévoit une augmentation de production de 33% à la fin de 1967 ou au début de 1968, avec l'ouverture de sa nouvelle mine de Strathcona, en Ontario.

Le 1er novembre, Inco a annoncé un relèvement du prix du nickel primaire sur le marché mondial. La majoration raisonnable de prix contrebalancera partiellement les hausses passées des prix de revient et la nouvelle hausse très importante du coût de la main-d'oeuvre. Mais avant tout elle permettra d'accélérer immédiatement la mise en valeur, au Canada et dans d'autres pays, de richesses naturelles dont l'exploitation n'était pas économique jusqu'ici; ce faisant, elle rend possible une augmentation très considérable de la production qui permettra de faire face aux besoins croissants du monde en nickel.

"Les besoins du monde en nickel augmentent rapidement", a déclaré M. Wingate. "En 1968, nous pouvons nous attendre à des hausses importantes des approvisionnements grâce à l'entrée en produc-

tion de trois nouvelles mines d'Inco, dont la mise en exploitation progresse rapidement.

Selon M. Wingate, il semble bien qu'en 1967 la demande de nickel se maintiendra aux niveaux élevés de cette année. Si c'est le cas, et si la production n'augmente pas de façon sensible, l'offre restera inférieure à la demande. Les livraisons d'Inco seront inférieures à celles de 1965 et de 1966, puisque, au cours de ces années, nos livraisons comprenaient d'importantes quantités de nickel provenant de nos propres stocks et des surplus achetés au gouvernement des Etats-Unis. Et M. Wingate a ajouté: "Au cours des premiers mois de l'année, la pénurie de main-d'oeuvre qui existe actuellement au Canada pourrait restreindre notre production. Si la situation s'améliore, nos livraisons pourraient se rapprocher des niveaux de 1965 et 1966.

Au niveau des gouvernements

Perspectives économiques européennes

FRANCE:

Depuis le début de 1966, les trois règles nouvelles qui constituaient la partie la plus efficace et la moins contestable du Plan de stabilisation sont abandonnées. La première était que les dépenses du Trésor ne devaient pas progresser plus vite que le revenu des Français. La deuxième, que le Trésor ne devait plus emprunter. La troisième, que le budget devait être exécuté tel qu'il avait été voté, sans budget supplémentaire en cours d'exercice.

Ces règles avaient été à peu près respectées en 1964-65. Le respect de ces normes n'a pas fait obstacle à une reprise de l'expansion qui est antérieure d'au moins six mois aux prêts financés à l'aide de l'emprunt et qui ne lui doit donc rien.

En 1966, les dépenses totales du Trésor seront en progrès d'environ 11%, alors que le progrès du revenu national ne dépassera guère 8%. Le découvert sera compris entre 3 et 4 milliards de francs, soit entre 6 et 800 millions de dollars. Les règles actuelles tombent, cependant, la règle de 1959, "pas de recours au système monétaire pour financer le découvert", demeure respectée.

Le budget 1967 comporte une augmentation des charges de 9.6%, alors que le revenu national n'a guère de chance d'être élargi de plus de 7.5%. Il semble que ce budget soit équilibré. La charge de la fiscalité de l'Etat sera fortement accrue en 1967; continueront de s'y ajouter des impôts locaux et départementaux dont l'augmentation est encore plus rapide.

En résumé, la charge fiscale supportée par les Français est, depuis quatre ans, la plus lourde dans le monde occidental et, surtout, elle s'augmente beaucoup plus vite que celle des pays industriels rivaux.

BELGIQUE:

Parlant devant le comité national d'expansion économique, le premier ministre de la Belgique a analysé la présente situation économique et il a entrevu les perspectives de 1967.

Les tensions sur le marché du travail se sont relâchées, mais le niveau d'emploi est demeuré sensiblement au même minimum atteint en juin 1964. L'indice de la produc-

tion industrielle est demeuré stationnaire depuis les tous débuts de 1966. Durant les huit premiers mois de 1966, les exportations de l'Union économique Belgique-Luxembourg se sont accrues par plus de 6.7% sur les chiffres correspondants de 1965.

En Belgique, on note que les nouveaux investissements se sont surtout produits au niveau de la nouvelle entreprise et spécialement dans l'entreprise étrangère. L'utilisation des crédits à l'investissement s'est accrue à cause du manque de capitaux disponibles à court terme à l'intérieur même de l'entreprise. Cet essor a démontré qu'il existe un manque de capital à court terme.

Le premier ministre a spécifié que le gouvernement présentera un budget équilibré en 1967. Les dépenses publiques durant les trois dernières années ont progressé rapidement et le financement de dépenses extraordinaires sur le marché des capitaux ont créé des tensions. On prévoit que le financement requis par le gouvernement pour 1967 pour couvrir le déficit ne sera pas plus élevé qu'en 1966.

LES OLÉODUCS : les artères de l'énergie dans le monde

Parlant devant la Chambre de Commerce Américaine d'Amsterdam, M. G.A. Wagner, directeur général du groupe Royal Dutch-Shell, a traité de la situation passée, actuelle et future des oléoducs en Europe.

M. Wagner a rappelé que le premier oléoduc avait été construit aux Etats-Unis en 1865, par un Hollandais du nom de Van Sikkell. Il avait environ 5 milles de long et deux pouces de diamètre. Aujourd'hui les Etats-Unis ont 93,000 milles d'oléoducs de pétrole brut, 37,000 milles d'oléoducs de produits finis et 450,000 milles de gazoducs.

Pour satisfaire les nouveaux besoins, l'industrie pétrolière construit des oléoducs, d'abord pour ravitailler en pétrole brut les raffineries implantées loin des ports, près des principaux foyers de consommation, ensuite pour approvisionner les centres de consommation de l'intérieur en produits pétroliers fabriqués dans les raffineries côtières.

La concurrence entre la route, le rail, la voie fluviale et les oléoducs est très vive. Elle est à l'origine d'améliorations apportées aux modes de transport sur le plan technique et sur le plan de la rentabilité économique, contribuant ainsi à une réduction des coûts.

Mettre des obstacles à l'expansion des oléoducs nuirait donc au développement harmonieux de chaque pays européen et de l'Europe toute entière. Les problèmes liés à la construction des oléoducs sont variés. Il faut conduire de nombreuses négociations avec les autorités les plus diverses qui, parfois, amplifient et compliquent les problèmes posés par les oléoducs, plus que ceux-ci ne le justifient. En plus de l'accord des autorités, il faut obtenir également celui des propriétaires dont le nombre s'élevait à 6,100 par exemple dans le cas de l'oléoduc Rotterdam-Rhin.

Des politiques libérales ont prévalu en ce qui a trait à l'utilisation d'un oléoduc: les sociétés indépendantes, les sociétés d'Etat et les sociétés internationales qui sont concurrentes aux autres stades de l'industrie pétrolière se sont associées dans les oléoducs. Les derniers oléoducs en construction comprennent tous les nouveaux venus sur la scène européenne. Quelques-uns des oléoducs en service transportent du pétrole pour des sociétés qui ne font pas partie du groupe des actionnaires.

Après avoir déclaré que les oléoducs devraient être bien accueillis puisqu'ils contribueront à résoudre le problème du transport massif d'énergie réclamé au cours des prochaines décennies, M. Wagner a indiqué que rien ne s'opposait à ce que les oléoducs assurent en Europe le même pourcentage du trafic total des marchandises qu'aux Etats-Unis actuellement, c'est-à-dire un-sixième.

Il a mis l'accent sur l'abaissement des coûts et sur l'augmentation de rendement consécutifs à la mise en service de ces "artères de l'énergie", résultats pour lesquels l'industrie pétrolière se propose de continuer ses efforts sur une échelle toujours plus grande.

En conclusion, M. Wagner a dit: Pour que ces intentions et que les avantages économiques inhérents à ce mode de transport se concrétisent, deux conditions sont nécessaires: -- la première est la compréhension et la coopération de toutes les autorités concernées par ces projets; -- la seconde, d'une plus grande importance peut-être, est la réalisation d'un profit. En effet, les oléoducs impliquent une infrastructure extrêmement coûteuse qui s'ajoute aux investissements déjà volumineux réclamés par les autres secteurs. Sans bénéfice raisonnable, en contrepartie des sommes investies, il ne sera pas possible de satisfaire à l'expansion de la demande. (B.I.P.)

Complexe du ministère de la voirie

Le nouveau centre du ministère de la Voirie, sur le boul. Pierre-Bertrand, à Charlesbourg-Ouest, a fait l'émerveillement de visiteurs de marque ces jours derniers, alors que l'hon. Fernand Lafontaine, ministre de la Voirie, fit faire une tournée des lieux à ses invités parmi lesquels on remarquait l'hon. Paul Allard, ministre d'Etat et M. Eddy Monette, récemment nommé sous-ministre de la Voirie.

Le ministre a conduit ses hôtes à travers les installations du service technique de la circulation, de

l'usine de signalisation et du service de l'outillage et tous furent impressionnés par l'ampleur et l'importance de ce complexe régional de la Voirie, principalement par les imposantes dimensions du garage qui a son jumeau à Montréal. Le ministre a souligné à ses visiteurs qu'il existe en plus 42 garages de division de moindre importance répartis dans la province.

Au cours des dernières années, le ministère de la Voirie a pris

à son compte une tranche de plus en plus importante du déneigement des routes. La longueur du réseau routier entretenu par la Voirie provinciale en hiver est de 13,069 milles, comparativement à 3,500 milles de routes en 1955. Le montant global de l'entretien des routes d'hiver, si on y ajoute les subventions accordées aux municipalités qui doivent transiger elles-mêmes avec des entrepreneurs, coûtera cette année la somme d'environ \$25,000,000.

Selon le commissaire industriel des Laurentides

L'industriel va où ça fait son affaire

"Certains disent que l'Ontario a eu la large part du gâteau, au point de vue industriel, que la province de Québec n'a eu que quelques succès épars. Une chose demeure: c'est que l'industriel va où ça fait son affaire."

C'est dans ces termes que M. Guy Brassard, commissaire industriel pour la région des Laurentides, s'est exprimé. M. Brassard

est membre du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Son principal rôle, comme il le citait d'ailleurs dans sa conférence, consiste à faire l'inventaire économique d'une région pour ensuite y favoriser l'accroissement économique et industriel. M. Brassard rappela ensuite à ses auditeurs que pour inviter une industrie à venir s'installer, il doit y avoir deux

types d'aménagement: celui du territoire et de la société. "C'est pourquoi, ajouta-t-il, tous les ministères sont importants".

M. Brassard a lancé un appel à la population en rappelant que le succès est basé sur l'initiative des citoyens. Et il ajoutait: "Vous avez un défi à relever, celui d'aménager votre territoire pour le ren-

dre propice au développement économique".

Ensuite, le commissaire industriel s'attaqua à un problème bien particulier à la région des Laurentides. Il cita le cas de nombreux jeunes quittant leur paroisse pour des raisons d'ennui. Voilà pourquoi une municipalité doit être en mesure d'offrir les facilités récréatives et culturelles qui garderont en place

sa main-d'oeuvre. Elle doit aussi se débarrasser d'archaïsmes tels que: Service d'égouts et d'aqueducs inadéquats; main-d'oeuvre non préparée; politique partisane à courte vue; indifférence de la population.

En somme, la municipalité doit offrir une ambiance où l'on respire le progrès.